



QUAND L'ARGENT DICTE LES DÉCISIONS

LA RÉPONSE DES ENTREPRISES PHARMACEUTIQUES À LA
CRISE DES VACCINS ANTI-COVID

Amnesty International est un mouvement rassemblant 10 millions de personnes qui fait appel à l'humanité en chacun et chacune de nous et milite pour que nous puissions toutes et tous jouir de nos droits humains.

Notre vision est celle d'un monde dans lequel les dirigeants et dirigeantes tiennent leurs promesses, respectent le droit international et sont tenu·e·s de rendre des comptes.

Essentiellement financée par ses membres et des dons individuels, Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux.

Nous avons la conviction qu'agir avec solidarité et compassion aux côtés de personnes du monde entier peut rendre nos sociétés meilleures.

© Amnesty International 2022

Sauf exception d'usage mentionnée, ce document est sous licence Creative Commons : AttributionNonCommercial-NoDerivatives-International 4.0.

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode>

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page relative aux autorisations sur notre site : www.amnesty.org.

Lorsqu'une entité autre qu'Amnesty International est détentrice du copyright, le matériel n'est pas sous licence Creative Commons.

L'édition originale de ce document a été publiée en 2022

par Amnesty International Ltd

Peter Benenson House, 1 Easton Street

London WC1X 0DW, Royaume-Uni.

Index : POL 40/5140/2022

Original : anglais

amnesty.org

Table des matières

INTRODUCTION	4
MÉTHODOLOGIE.....	9
LES RESPONSABILITÉS DES ENTREPRISES AU REGARD DES DROITS HUMAINS.....	11
LES OBLIGATIONS DES ÉTATS : LE DROIT À LA SANTÉ.....	11
ÉVALUATIONS DES FABRICANTS.....	13
ASTRAZENECA.....	14
JOHNSON & JOHNSON	16
MODERNA	18
PFIZER/BIONTECH	21
SINOPHARM	24
SINOVAC.....	26
RESPONSABILITÉS DES INVESTISSEURS.....	30
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	32
SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS DES FABRICANTS	35
ANNEXE : LETTRES DES ENTREPRISES	36

INTRODUCTION



Opération médiatique dénonçant l'accès insuffisant aux vaccins pour les personnes dans les pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur, à l'occasion du sommet du G20 organisé à Rome, vendredi 29 octobre 2021. © Amnesty International

La pandémie de COVID-19 a donné des pouvoirs extraordinaires à un groupe très restreint d'entreprises pharmaceutiques.

Lorsque les gouvernements occidentaux ont refusé d'intervenir dans le processus de prise de décisions quant à la fabrication et la distribution des vaccins anti-COVID, le bien-être du monde entier est devenu dépendant de ces entreprises.

Mais, si ces entreprises seront pour toujours associées à l'excellence de leurs scientifiques, leurs dirigeants, directeurs et principaux investisseurs resteront, quant à eux, dans les mémoires comme ceux qui n'ont pas su se montrer à la hauteur du défi de cette crise mondiale historique de la santé et des droits humains.

En septembre 2021, Amnesty International a publié le rapport intitulé *Une double dose d'inégalité : les laboratoires pharmaceutiques et la crise des vaccins contre le COVID-19*¹. Ce rapport montrait que l'industrie pharmaceutique restreignait l'accès équitable à ses vaccins vitaux anti-COVID et que, en ne lui imposant pas de lever ces restrictions, les États ne faisaient pas le nécessaire pour protéger les droits humains dans le monde. Le présent rapport est une mise à jour de l'évaluation de ces entreprises menée jusqu'à la fin de l'année 2021. Il comprend également une évaluation de deux grands fabricants chinois.

Le fait est que dix milliards de doses de vaccins anti-COVID ont été produites l'année dernière, ce qui était largement suffisant pour atteindre l'objectif fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de vacciner 40 % de la population mondiale d'ici la fin de l'année 2021. Cependant, si cet objectif a été largement dépassé dans les pays riches, seulement un peu plus de 4 % de la population des pays à revenu faible présentait un schéma vaccinal complet à la fin de l'année.

¹ Amnesty International, *Une double dose d'inégalité : les laboratoires pharmaceutiques et la crise des vaccins contre le COVID-19*, (POL 40/4621/2021), septembre 2021, <https://www.amnesty.org/en/wp-content/uploads/sites/8/2021/09/POL4046212021FRENCH.pdf>

L'OMS recommande maintenant que 70 % de la population soit vaccinée dans tous les pays à la fin du mois de juin 2022. Mais la demande de doses de rappel dans les pays à revenu élevé détourne une fois de plus les stocks des autres pays. Le nombre de doses de rappel administrées dans les pays à revenu élevé est maintenant supérieur au nombre total de doses dont ont bénéficié les pays à revenu faible, et des millions de doses de vaccins ont été détruites, car leur date d'expiration avait été atteinte². De plus, le caractère imprévisible et insuffisant de l'approvisionnement a continué de saper la confiance dans les programmes nationaux de vaccination dans les pays à revenu faible³.

L'analyse d'Amnesty International montre que parmi tous les fabricants de vaccins, seuls Johnson & Johnson et AstraZeneca ont vu plus de 50 % de leurs stocks livrés à des pays à revenu faible ou à revenu intermédiaire inférieur (un grand nombre de doses ayant toutefois été fournies à titre de « dons » par des pays à revenu élevé et non pas dans le cadre d'accords commerciaux). Contrairement aux autres, qui s'apprêtent toutes à engranger des dizaines de milliards de dollars grâce à leurs vaccins, ces deux entreprises s'étaient également engagées à les vendre à prix coûtant pendant la pandémie. Mais le monde ne peut pas compter uniquement sur la charité.

Tous les fabricants de vaccins, y compris AstraZeneca et Johnson & Johnson, ont continué d'entraver les mesures essentielles pour l'augmentation de la production mondiale. Ils ont monopolisé les technologies et ont fait pression contre le partage de la propriété intellectuelle. Ils ont opposé leur refus à la levée temporaire des droits de propriété intellectuelle, notamment à la proposition de déroger à certaines dispositions de l'Accord sur les Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Tous les fabricants de vaccins ont refusé de partager largement leur technologie et leur propriété intellectuelle dans le cadre d'initiatives de l'OMS, comme le Groupement d'accès aux technologies contre la COVID-19 (C-TAP) ou le centre de transfert technologique pour les vaccins à ARN messager.

Les entreprises pharmaceutiques affirment que la levée des protections en matière de propriété intellectuelle ne permettrait pas un meilleur accès aux vaccins⁴. Cependant, si elles avaient partagé leur propriété intellectuelle, leur technologie et leur savoir-faire avec d'autres fabricants dès le début de la crise, la situation serait bien différente aujourd'hui⁵.

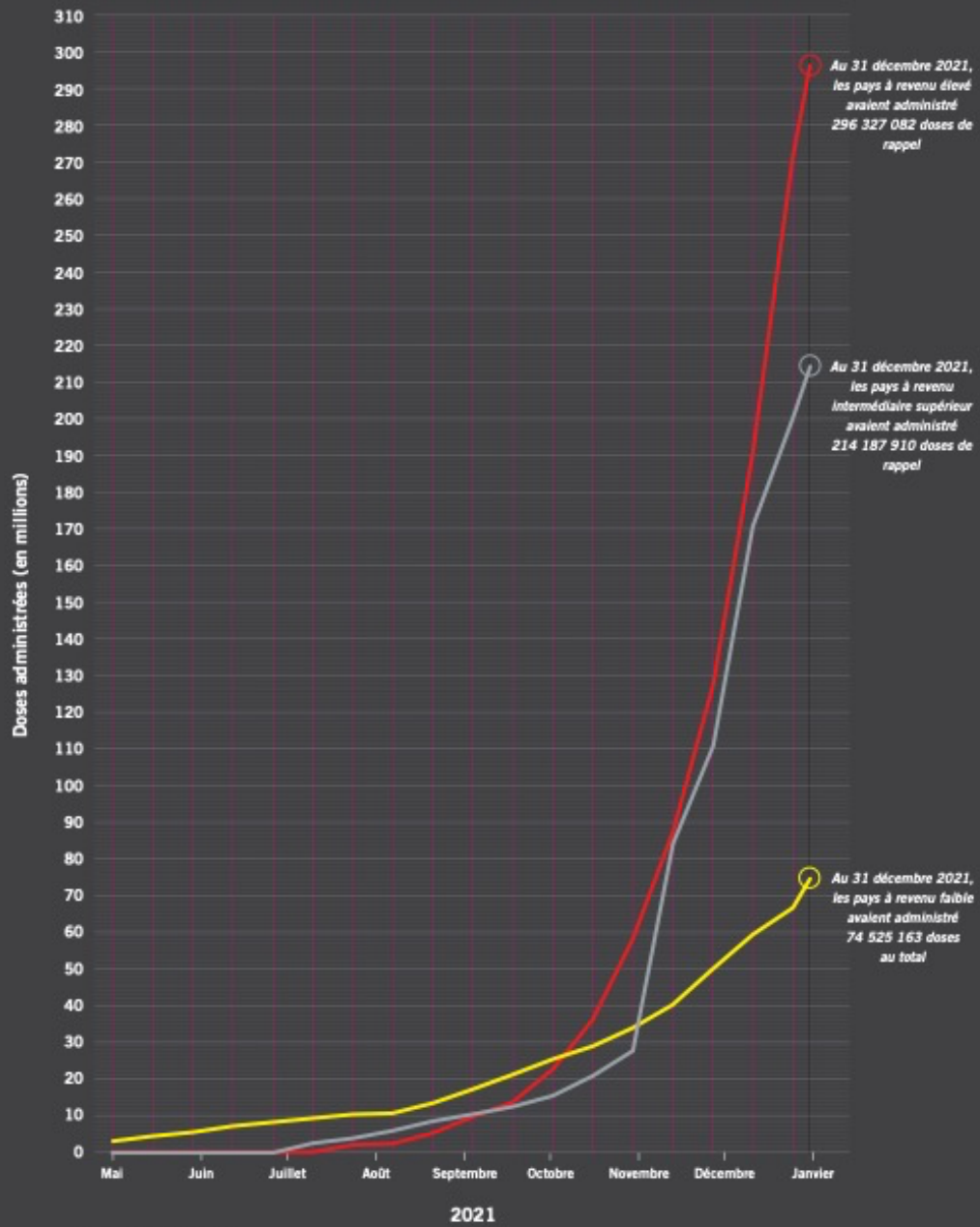
² *The Guardian*, « COVID booster jabs in England to be thrown away as demand falls », 14 janvier 2022 ; *NBC News*, « 15 million COVID vaccine doses thrown away in the U.S. since March, new data shows », 1^{er} septembre 2021 ; *Financial Times*, « COVID-19 vaccines burnt as shelf-life complicates global rollout », 1^{er} juin 2021.

³ Amnesty International, *Afrique de l'Est. Les firmes pharmaceutiques mondiales doivent améliorer la distribution des vaccins dans la région pour sauver des vies*, 14 décembre 2021, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2021/12/east-africa-global-pharmaceutical-firms-must-improve-vaccine-distribution/>

⁴ Johnson & Johnson à la Fédération internationale de l'industrie du médicament (IFPMA), *Global Biopharma CEO/Top Executives COVID-19 Media Briefing*, 7 septembre 2021 (vidéo), minute 53:40 ; Pfizer, « *An Open Letter from Pfizer Chairman and CEO to Colleagues* ».

⁵ *New York Times*, « Here's why developing countries can make mRNA COVID vaccines », 22 octobre 2021, <https://www.nytimes.com/interactive/2021/10/22/science/developing-country-covid-vaccines.html>

Les pays à revenu élevé et intermédiaire supérieur ont administré plus de doses de rappel que les pays à revenu faible n'ont administré de doses au total en 2021



Entreprises évaluées (par ordre alphabétique)⁶

AstraZeneca a produit plus de 2,3 milliards de doses de vaccin en 2021 et avait fourni 1,7 % de ces doses à des pays à revenu faible et 70 % à des pays à revenu intermédiaire inférieur au 31 décembre 2021⁷, soit une augmentation par rapport à l'évaluation précédente. Mais l'entreprise reste opposée aux initiatives de partage de technologie et de propriété intellectuelle, comme le Groupement d'accès aux technologies contre la COVID-19 de l'OMS, et a en outre déclaré qu'elle prévoyait de ne plus vendre son vaccin à prix coûtant⁸.

Johnson & Johnson a produit un peu plus de 300 millions de doses de vaccin en 2021 et en avait fourni 20 % à des pays à revenu faible et 31 % à des pays à revenu intermédiaire inférieur au 31 décembre 2021⁹. Il s'agit d'une augmentation considérable par rapport à la précédente évaluation et d'une distribution équitable des vaccins, bien qu'elle se soit effectuée par l'achat de vaccins par des États qui les ont ensuite redistribués à ces pays. Mais, comme AstraZeneca, Johnson & Johnson a annoncé que l'entreprise prévoyait d'aligner le prix de vente de son vaccin au prix du marché et s'oppose également au partage de la propriété intellectuelle et des technologies, notamment au Groupement d'accès aux technologies contre la COVID-19 de l'OMS¹⁰.

Moderna a produit plus de 670 millions de doses en 2021 et n'en avait fourni que 2 % à des pays à faible revenu et 23,5 % à des pays à revenu intermédiaire inférieur au 31 décembre 2021, ce qui représente une augmentation considérable par rapport à l'évaluation précédente, mais n'est toujours pas suffisant pour atteindre le niveau nécessaire¹¹. Moderna n'a pas participé au centre de transfert technologique pour les vaccins à ARN messenger mis en place par l'OMS et d'autres organisations en Afrique du Sud, ce qui constitue un obstacle majeur à l'accès équitable au vaccin.

Pfizer/BioNTech a produit plus de 2,4 milliards de doses de vaccin en 2021. L'entreprise n'avait fourni que 1 % de ces doses à des pays à revenu faible et 14 % à des pays à revenu intermédiaire inférieur au 31 décembre 2021, soit une légère augmentation par rapport à l'évaluation précédente¹². Pfizer/BioNTech n'a toujours pas participé au C-TAP ni au centre de transfert technologique pour les vaccins à ARNm mis en place par l'OMS et d'autres organisations en Afrique du Sud, ce qui constitue un obstacle majeur à l'accès équitable au vaccin anti-COVID.

Sinopharm a produit plus de 2,25 milliards de doses en 2021, dont la plupart ont été destinées à la Chine. L'entreprise n'a fourni que 1,4 % de ses doses à des pays à faible revenu et 23,64 % à des pays à revenu intermédiaire inférieur¹³. Sinopharm a vendu ses vaccins à un prix relativement élevé, n'a pas participé au C-TAP et n'a pas octroyé de licences ouvertes et non exclusives.

Sinovac a produit un peu plus de 2,45 milliards de doses en 2021, dont la plupart ont été destinées à la Chine. L'entreprise a fourni moins de 0,5 % de ses doses à des pays à faible revenu et 20,6 % à des pays à revenu intermédiaire inférieur, destinant, comme Sinopharm, sa production principalement à des pays à revenu intermédiaire supérieur, particulièrement à la Chine¹⁴. Sinovac a vendu ses vaccins à un prix relativement élevé par rapport aux autres entreprises, n'a pas participé au C-TAP et n'a pas octroyé de licences ouvertes et non exclusives.

⁶ L'évaluation complète des entreprises est présentée plus loin dans le présent rapport. Les chiffres de la distribution sont fournis par les entreprises et par Airfinity, une société d'analyse des données scientifiques, www.airfinity.com

⁷ Airfinity, www.airfinity.com/

⁸ « Letter from PhRMA to President Biden », 5 mars 2021, [patentdocs.typepad.com/files/2021-03-05-phrma-letter.pdf](https://www.patentdocs.typepad.com/files/2021-03-05-phrma-letter.pdf)

⁹ Airfinity, www.airfinity.com/

¹⁰ « Letter from PhRMA to President Biden », 5 mars 2021, [patentdocs.typepad.com/files/2021-03-05-phrma-letter.pdf](https://www.patentdocs.typepad.com/files/2021-03-05-phrma-letter.pdf)

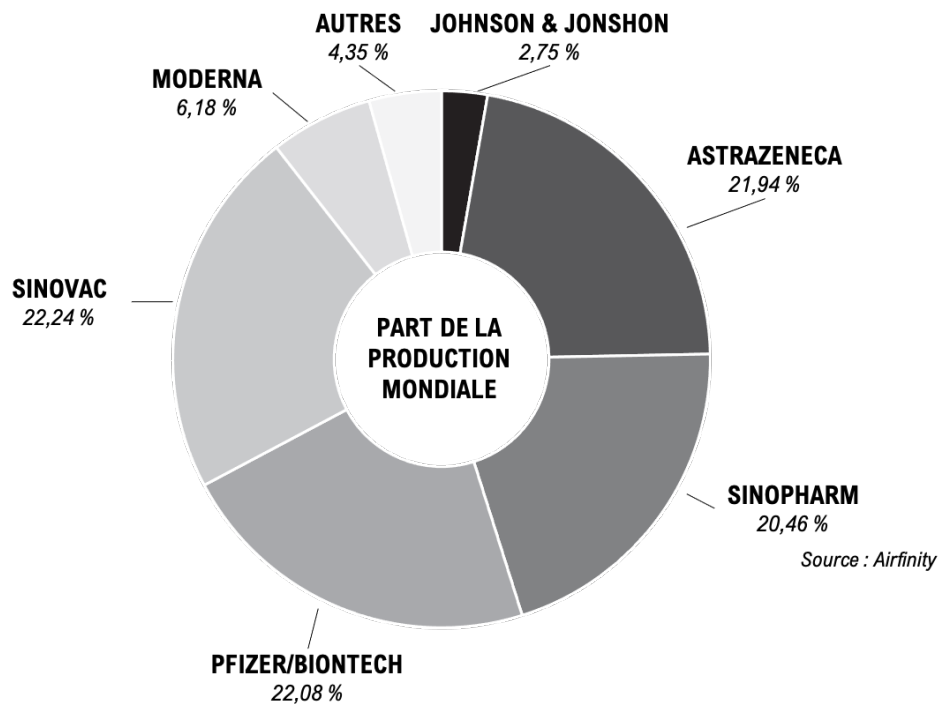
¹¹ Airfinity, www.airfinity.com/

¹² Airfinity, www.airfinity.com/

¹³ Airfinity, www.airfinity.com/

¹⁴ Airfinity, www.airfinity.com/

PART DE LA PRODUCTION MONDIALE PAR ENTREPRISE FIN 2021



Malgré les milliards de dollars de financement public, ces entreprises continuent de placer leurs propres intérêts commerciaux avant leurs responsabilités en matière de droits humains. Par leur décision de ne pas partager leur propriété intellectuelle et leur technologie, elles érigent des obstacles à l'accès équitable à leurs vaccins anti-COVID. Pfizer/BioNTech et Moderna entravent de plus la capacité des États à obtenir des vaccins anti-COVID, en privilégiant l'approvisionnement des pays riches, réalisant souvent un bénéfice considérable. Le manque général de transparence de Sinovac et Sinopharm constitue un obstacle majeur à l'accès complet et équitable aux vaccins.

À l'exception de Sinopharm, qui est publique, toutes ces entreprises sont cotées en bourse et détenues par leurs actionnaires, à qui elles rendent des comptes. Ces investisseurs ont également le devoir de respecter les droits humains. Cela implique d'user de l'influence considérable qu'ils ont sur les entreprises dont ils détiennent des parts, ce que tout semble indiquer qu'ils ne font pas.

Finalement, cette crise est une crise des pouvoirs en place, qui a mis en lumière l'incapacité des gouvernements à protéger les droits humains dans le monde. Ils n'ont pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les fabricants de vaccins d'entraver un meilleur accès aux vaccins anti-COVID, pour soutenir le C-TAP et lui allouer des ressources et pour promouvoir des licences ouvertes et non exclusives assurant un transfert des connaissances et des technologies. Ils n'auraient pas dû compter sur la bonne volonté de l'industrie pharmaceutique pour nous sortir de cette crise et doivent maintenant agir.

Part de la population par statut vaccinal et groupe de pays¹⁵

Part de la population par statut vaccinal et groupe de pays

Part de la population...	Revenu élevé	Revenu intermédiaire supérieur	Revenu intermédiaire inférieur	Revenu faible
...ayant reçu une dose	78,3 %	76,2 %	49,2%	8,5 %
...présentant un schéma vaccinal complet	72,4 %	70,2 %	35,4 %	4,2 %
...ayant reçu une dose de rappel	23,8 %	8,44 %	0,5 %	-

Source : Our world in data, 4 janvier 2022



Vue aérienne de personnes faisant la queue pour recevoir un vaccin au centre sportif olympique de Hefei, le 17 mai 2021, à Hefei, dans la province de de l'Anhui, en Chine. © VCG via Getty Images

¹⁵ Part de la population ayant reçu une dose : Cela regroupe les personnes ayant reçu la première dose des vaccins à double dose et les personnes présentant un schéma vaccinal complet à la suite de l'administration d'un vaccin à dose unique.

Part de la population présentant un schéma vaccinal complet : Cela correspond à la proportion de la population totale présentant un schéma vaccinal complet contre le COVID-19, ayant reçu toutes les doses prescrites par le protocole vaccinal.

Part de la population ayant reçu une dose de rappel : Les doses de rappel sont administrées en plus de celles prescrites par le protocole de vaccination initial, par exemple une troisième dose du vaccin Moderna ou une seconde dose du vaccin Johnson & Johnson.

MÉTHODOLOGIE

Le présent rapport est une mise à jour de l'évaluation de cinq grands fabricants de vaccins qu'Amnesty International a menée : AstraZeneca plc (AstraZeneca), BioNTech Manufacturing GmbH (BioNTech), Johnson & Johnson, Moderna Inc. (Moderna) et Pfizer Inc. (Pfizer). Il offre également pour la première fois une évaluation des deux principaux producteurs de vaccins chinois : China National Pharmaceutical Group Co., Ltd. (Sinopharm) et Sinovac Biotech Ltd (Sinovac). L'OMS avait autorisé en urgence l'administration des vaccins anti-COVID de ces entreprises en septembre 2021, ce qui correspond au début de la période de l'évaluation présentée dans ce rapport. Elle a recensé d'autres vaccins depuis¹⁶.

En s'appuyant sur les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations unies et sur d'autres normes, cette évaluation passe en revue les politiques relatives aux droits humains publiées par chacune de ces entreprises, ainsi que leur structure tarifaire, leur bilan en matière de partage de la propriété intellectuelle, des connaissances et des technologies, leur politique de distribution des doses de vaccin disponibles à travers le monde et leur transparence.

Amnesty International a écrit à chacune des entreprises avant la publication de son rapport. Trois d'entre elles – AstraZeneca, Pfizer et BioNTech – lui ont répondu. Amnesty International a étudié leurs réponses, jointes en annexe. Elle a dûment pris en considération les informations fournies et a mis à jour ses conclusions en conséquence¹⁷.

Amnesty International a en outre consulté les politiques relatives aux droits humains publiées par chacune des sociétés, leurs rapports socio-environnementaux, rapports annuels, dossiers d'entreprise, communiqués de presse et déclarations dans les médias, ainsi que des sources secondaires relatives au déploiement du vaccin. Les données sur la distribution des vaccins proviennent d'Airfinity, une société d'information et d'analyse scientifique. Elles donnent à connaître l'approvisionnement de chaque pays receveur, qu'il soit effectué directement par les laboratoires ou par d'autres pays, au titre de dons. Certains laboratoires ont communiqué des données sur leur production et leur distribution annuelles. Lorsque ces données diffèrent de celles recueillies par Airfinity, les deux ensembles de données sont mentionnés.

Amnesty International a également écrit aux dix investisseurs institutionnels les plus présents dans le financement de ces entreprises, afin de leur demander comment ils interviennent auprès des laboratoires dans lesquels ils investissent pour veiller à ce qu'aucun obstacle n'entrave l'accès aux vaccins anti-COVID. Quatre investisseurs ont répondu, dont un seulement, Baillie Gifford, a fourni des informations sur la procédure de diligence requise qu'il applique depuis septembre 2021 (voir annexe).



Panneau d'affichage mobile appelant les dirigeants du G20 à traiter la question des inégalités en matière de répartition des vaccins lors du sommet du G20 à Rome, vendredi 21 octobre 2021. © Amnesty International

¹⁶ OMS, "Status of COVID-19 Vaccines within WHO EUL/PQ evaluation process", https://extranet.who.int/pqweb/sites/default/files/documents/Status_COVID_VAX_23Dec2021.pdf, consulté le 6 février 2022.

¹⁷ Ces entreprises, ainsi que Johnson & Johnson et Moderna, lui avaient également écrit avant la publication de son rapport de septembre 2021.

LES RESPONSABILITÉS DES ENTREPRISES AU REGARD DES DROITS HUMAINS

Toutes les entreprises ont l'obligation de respecter les droits humains, où qu'elles opèrent dans le monde. Cette responsabilité implique avant tout pour elles le devoir de « ne pas nuire ». Si elles découvrent être à l'origine d'atteintes aux droits humains, elles doivent immédiatement mettre un terme à leurs activités préjudiciables et remédier aux dommages qu'elles ont causés. Il s'agit d'une norme de conduite générale largement reconnue et établie dans les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et dans les Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales¹⁸ de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La responsabilité qu'ont les entreprises de respecter les droits humains est indépendante des obligations propres aux États en la matière et prévaut sur le respect des lois et règlements nationaux qui protègent les droits fondamentaux.

Pour les laboratoires qui ont mis au point les vaccins, la responsabilité de respecter les droits humains implique le devoir d'élaborer et de mettre en place des politiques visant à produire des vaccins anti-COVID de qualité et à les rendre disponibles, accessibles et abordables. Ils doivent veiller à n'entraver cet accès d'aucune manière et à ne rien entreprendre qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur la capacité des États à rendre les vaccins disponibles à toute la population. Au-delà de cette responsabilité, ils doivent même assurer l'accès aux vaccins pour tous et toutes¹⁹. Cette obligation concerne notamment le choix de leurs cocontractants, leurs décisions relatives au prix et à la distribution de leurs vaccins, ainsi que la gestion de leurs droits de propriété intellectuelle, de leurs connaissances et de leurs technologies²⁰.

LES OBLIGATIONS DES ÉTATS : LE DROIT À LA SANTÉ

Toute personne a le droit de jouir du droit à la santé. Les États ont l'obligation de veiller à ce que des établissements, produits et services de santé de qualité, y compris des médicaments, soient disponibles, accessibles et abordables pour tout le monde, sans discrimination, quel que soit le lieu de résidence ou le revenu de chacun-e²¹.

L'accès à un vaccin anti-COVID qui soit sûr et efficace fait partie intégrante du droit pour toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint²². Les États ont donc l'obligation « de prendre

¹⁸ Cette responsabilité a été expressément reconnue par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies le 16 juin 2011, lors de l'adoption des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, et le 25 mai 2011, quand les 42 États qui avaient adhéré à la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales ont adopté à l'unanimité une version révisée des Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales. Voir Conseil des droits de l'homme des Nations unies, résolution 17/4 : les droits de l'homme et les sociétés transnationales et autres entreprises, adoptée le 16 juin 2011, doc. ONU A/HRC/RES/17/4 ; OCDE, Principes directeurs pour les entreprises multinationales, 2011, <https://www.oecd.org/fr/gouvernementdentreprise/mne/>

¹⁹ Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), Principes directeurs à l'intention des sociétés pharmaceutiques, Principe directeur 38.

²⁰ Les Principes directeurs à l'intention des sociétés pharmaceutiques concernant les droits de l'homme et l'accès aux médicaments, adoptés en 2008, contiennent des précisions pour les laboratoires. D'après ces Principes directeurs, les entreprises ont « la responsabilité de respecter les droits de l'homme en assurant l'accès aux médicaments pour tous, y compris pour les personnes, les groupes et les populations défavorisés ». HCDH, Principes directeurs à l'intention des sociétés pharmaceutiques concernant les droits de l'homme et l'accès aux médicaments, doc. ONU A/63/263, 11 août 2008, www.ohchr.org/documents/issues/health/guidelinesforpharmaceuticalcompanies.doc

²¹ Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Observation générale n° 14, § 12 ; HCDH, Principes directeurs à l'intention des sociétés pharmaceutiques concernant les droits de l'homme et l'accès aux médicaments, doc. ONU A/63/263, Annexe, 11 août 2008, <https://undocs.org/fr/A/63/263>. Pour plus d'informations sur les obligations des États en matière de droit à la santé, voir Amnesty International, *À égalité face au COVID-19 : accès universel au diagnostic, aux traitements et aux vaccins* (POL 30/3409/2020), www.amnesty.org/fr/documents/POL30/3409/2020/fr/

²² Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Déclaration sur la vaccination universelle abordable contre la maladie à coronavirus (COVID-19), la coopération internationale et la propriété intellectuelle, 23 avril 2021, § 3, <https://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler.ashx?enc=4siQ6QSmIBEDzFEovLCuW1AVC1NkPsgUedPIF1vfPMKseJUC1C16FcIakFK95v8525YTjQSEALnwnYTsPGB9TR31glrt6Pq9JoaNwe%2F%2F6pwUeBFyctWpUkmh8PEE2FZ> ; Amnesty International, *À égalité face au COVID-19 : Accès universel au diagnostic, aux traitements et aux vaccins*, 8 décembre 2020

toutes les mesures nécessaires, à titre de priorité et en agissant au maximum de leurs ressources disponibles, pour garantir sans discrimination aucune à toutes les personnes l'accès aux vaccins contre la COVID-19²³. »

Si les États doivent agir au maximum de leurs ressources disponibles pour garantir le droit à la santé²⁴, ceux qui ne sont pas en mesure de le faire doivent solliciter la coopération internationale. Les États susceptibles d'apporter une aide financière ou technique doivent passer à l'action et coopérer sur le plan international pour protéger le droit à la santé, en particulier face à la propagation de la maladie dans le monde²⁵. Cela peut inclure la mise en commun des résultats de la recherche, des connaissances, et des fournitures et équipements médicaux²⁶.

Par ailleurs, conformément aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les États ont l'obligation d'intervenir et de protéger les personnes contre les atteintes aux droits humains auxquelles des entreprises participent²⁷. Cette obligation s'étend à l'étranger : les États ont l'obligation de protéger les droits humains des personnes contre d'éventuelles atteintes commises par des entreprises sur lesquelles ils exercent un contrôle réglementaire. Dans le contexte du droit à la santé, les États doivent donc faire en sorte que les laboratoires qui ont mis au point des vaccins agissent de manière à en élargir l'accessibilité et n'entravent pas la capacité de leur gouvernement et des autres États à en assurer l'accès à toute la population.

EFFORTS DE MUTUALISATION DES RESSOURCES

L'OMS et d'autres instances ont lancé plusieurs initiatives pour tenter de convaincre les États et les entreprises de mettre leurs ressources en commun afin d'accélérer la distribution équitable des vaccins anti-COVID, avec un succès très limité.

Le **dispositif COVAX** est un mécanisme mondial d'obtention et de distribution qui permet d'allouer des doses disponibles aux pays participants, quels que soient leurs revenus. Son objectif était de rendre deux milliards de doses disponibles d'ici fin 2021, mais, fin janvier 2022, seule la moitié avait été acheminée²⁸.

Le **Groupe d'accès aux technologies contre la COVID-19 (C-TAP)** mis sur pied par l'OMS vise à mutualiser les droits de propriété intellectuelle, les données et les processus de fabrication en autorisant d'autres fabricants à produire des doses et en facilitant les transferts de technologie. À l'heure actuelle, aucun laboratoire n'a partagé de brevet ou de savoir-faire par l'intermédiaire du C-TAP²⁹.

En avril 2021, l'OMS a annoncé qu'elle organiserait également la construction de centres de transfert de **technologie pour le vaccin à ARN messager**, où les fabricants des pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur pourraient recevoir la formation nécessaire pour utiliser cette technologie. En juin 2021, l'OMS a annoncé la mise en place du premier de ces pôles en Afrique du Sud³⁰.

En octobre 2020, l'Afrique du Sud et l'Inde ont soumis une proposition au Conseil des ADPIC visant à permettre d'accorder à certains pays une **dérogation temporaire** à certaines dispositions, en particulier concernant les brevets et les informations confidentielles, de l'Accord sur les ADPIC pour

(POL 30/3409/2020), <https://www.amnesty.org/fr/documents/pol30/3409/2020/fr/>

²³ Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Déclaration sur la vaccination universelle abordable contre la maladie à coronavirus (COVID-19), la coopération internationale et la propriété intellectuelle, 23 avril 2021, § 3, <https://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler.ashx?enc=4slQ6QSmIBEDzFEovLCuW1AVC1NkPsgUedPIF1vfPMKseJUC1C16FcIakFK95v8525YTjQSEALnwnYTsPGB9TR31glrt6Pq9JoaNwe%2F%2F6pwUeBFyfctWpUkmh8PEE2FZ>

²⁴ Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Observation générale n° 25, § 47.

²⁵ OMS, *Règlement sanitaire international* (2005). Troisième édition, 1^{er} janvier 2016, <https://www.who.int/fr/publications/item/9789241580496>

²⁶ Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Déclaration sur la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les droits économiques, sociaux et culturels, § 19. L'obligation d'assistance et de coopération internationales figure aussi aux articles 2(1) et 11(1) du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC).

²⁷ Principes directeurs des Nations unies, relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, principe 1.

²⁸ Gavi, l'Alliance du Vaccin, "COVAX has so far shipped over 1 billion COVID-19 vaccines to 144 participants", 17 janvier 2022, <https://www.gavi.org/covax-vaccine-roll-out>

²⁹ OMS, WHO COVID-19 Technology Access Pool, www.who.int/initiatives/covid-19-technology-access-pool

³⁰ OMS, « L'OMS travaille avec un consortium sud-africain pour construire le premier centre de transfert de technologie pour le vaccin à ARNm contre la COVID-19 », 21 juin 2021, <https://www.who.int/fr/news/item/21-06-2021-who-supporting-south-african-consortium-to-establish-first-covid-mrna-vaccine-technology-transfer-hub>

la prévention, l'endigement et le traitement de la COVID-19. À ce jour, la dérogation n'a pas reçu le soutien des gouvernements nécessaire pour son adoption³¹.

ÉVALUATIONS DES FABRICANTS

Les laboratoires ont, à différents degrés, créé des obstacles à l'accès équitable aux vaccins anti-COVID, du fait qu'ils ne partagent pas leur propriété intellectuelle, leurs technologies et leurs connaissances, qu'ils facturent des prix injustes et en s'abstenant de divulguer certaines informations essentielles au sujet de ces prix, ou qu'ils décident de la distribution de leurs vaccins en fonction de leurs intérêts économiques et non des besoins sanitaires.

Critères d'évaluation :

Partage de la propriété intellectuelle et des connaissances

Mesure dans laquelle les entreprises partagent leur propriété intellectuelle, leurs connaissances tacites et codifiées ainsi que leurs technologies, par le biais du C-TAP ou d'un centre de transfert de technologie pour le vaccin à ARN messager créé par l'OMS et ses partenaires, ou ont délivré des licences non exclusives mondiales, d'une manière ou d'une autre.

Le refus de partager la propriété intellectuelle et de transférer les connaissances et les technologies nécessaires à la fabrication des vaccins anti-COVID a empêché la production mondiale de s'accélérer suffisamment tôt, alors que la demande dépassait l'offre. Malgré la croissance constante de cette offre mondiale, le manque de diversification de la production mondiale de vaccins anti-COVID représente un risque important en matière d'approvisionnement, comme en atteste l'interruption de l'approvisionnement en provenance de l'Inde qui a découlé de la décision par ce pays d'interdire les exportations, en 2021. Par ailleurs, la diversification des chaînes d'approvisionnement sera nécessaire pour répondre à la multiplication des variants³². Dans une situation où les gouvernements sont tributaires de quelques sociétés pour obtenir des produits pharmaceutiques vitaux, les dispositifs de protection de la propriété intellectuelle confèrent un pouvoir disproportionné aux laboratoires, leur permettant de faire passer leurs intérêts économiques avant les besoins en matière de santé publique.

Tarification équitable

Mesure dans laquelle les entreprises publient des informations sur le coût de leur recherche et développement, leurs coûts moyens de production et leurs marges de bénéfices, facturent des tarifs équitables et ne cherchent pas à tirer parti de la situation délicate des gouvernements pour engranger des bénéfices excessifs.

En vertu de leurs obligations relatives aux droits humains, les laboratoires sont tenus de ne pas se limiter à tenir compte de leurs intérêts économiques et de leur viabilité économique pour décider de leurs tarifs, mais de se soucier aussi des retombées néfastes que leurs bénéfices pourraient engendrer. La tarification joue un rôle crucial dans l'accès aux vaccins anti-COVID, car leur prix d'achat a des répercussions directes sur la capacité d'un État à fournir des vaccins anti-COVID – à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle mondiale. Qui plus est, l'État qui investit dans des vaccins coûteux réduit sa capacité de financement à l'égard d'autres moyens essentiels de lutte contre la pandémie, comme l'investissement dans les infrastructures hospitalières.

Les marges de bénéfices doivent rester raisonnables pour ne pas constituer des obstacles à l'accès aux vaccins. Dans le contexte de la pandémie, elles ne sont pas raisonnables lorsqu'il existe une grande différence entre le prix de vente des vaccins par les laboratoires et le coût de leur développement, leur production et leur transport.

Par ailleurs, la transparence de la tarification est indispensable pour que les marchés soient négociés dans des conditions équitables : l'absence de transparence risque d'aboutir à une surfacturation.

³¹ Amnesty International, *COVID-19. Il est temps que les États qui bloquent la proposition de dérogation à l'Accord sur les ADPIC appuient la levée des restrictions*, 1^{er} octobre 2021, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2021/10/covid-19-time-for-countries-blocking-trips-waiver-to-support-lifting-of-restrictions-2/>

³² Peter Singer, "Virus variants point to need to scale manufacturing", *Al Jazeera*, 26 mars 2021, <https://www.aljazeera.com/opinions/2021/3/26/virus-variants-point-to-need-to-scale>

Distribution équitable du vaccin

Mesure dans laquelle les laboratoires distribuent leur production annuelle de manière proportionnelle à la population, en établissant une différence entre les groupes de pays par revenu, afin d'atteindre les objectifs de vaccination fixés par l'OMS pour chaque pays³³.

Les laboratoires doivent faire en sorte que leurs politiques et leurs prises de décisions relatives à la distribution des vaccins et aux marchés prioritaires soient conformes à leur obligation d'assurer l'accès aux vaccins pour tous et toutes. Pour garantir un accès équitable aux vaccins et leur distribution dans tous les pays du globe, les laboratoires doivent répartir leur production annuelle en fonction des objectifs de vaccination fixés par l'OMS pour chaque pays, en accordant la priorité aux pays et régions accusant actuellement un retard.



Des employés de l'entreprise Afrigen biotechnology company and Vaccine Hub travaillent dans le laboratoire de fabrication de Cape Town, le 5 octobre 2021. © AFP/Getty Images

Évaluation des fabricants, présentés par ordre alphabétique

ASTRAZENECA

AstraZeneca est un groupe pharmaceutique suédo-britannique qui assure la fabrication et la distribution du vaccin anti-COVID élaboré par l'université d'Oxford³⁴. Le gouvernement américain a accordé à l'entreprise un financement de 1,3 milliard de dollars pour qu'elle réalise les essais cliniques, la production et la distribution des doses de vaccin. Le gouvernement britannique a quant à lui alloué 96,7 millions de dollars à l'entreprise au titre de la recherche et du développement³⁵.

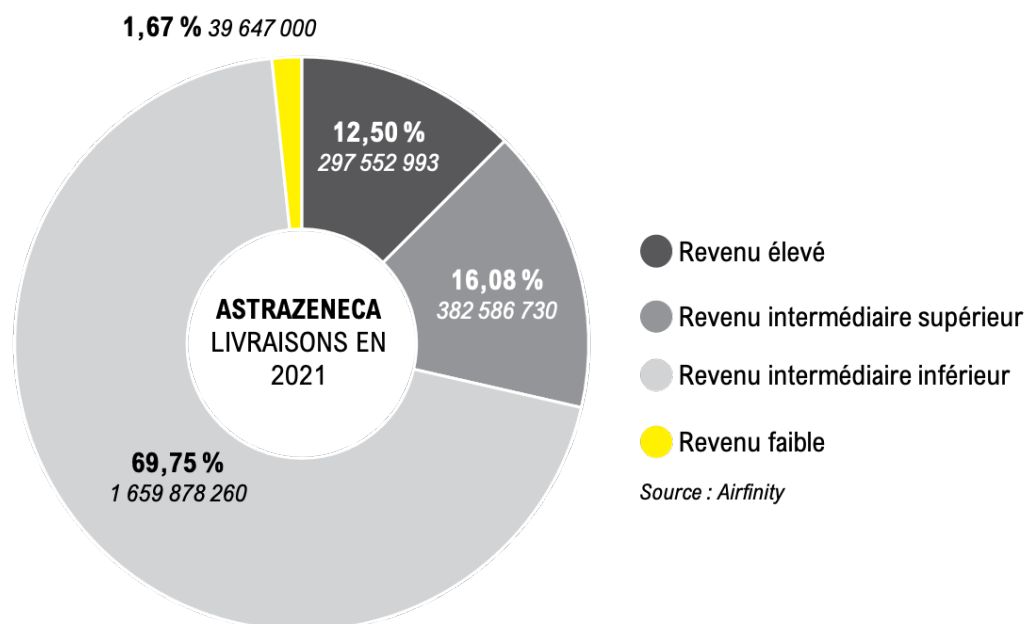
³³ OMS, *Strategy to Achieve Global COVID-19 Vaccination by mid 2022*, 7 octobre 2021, https://cdn.who.int/media/docs/default-source/immunization/covid-19/strategy-to-achieve-global-covid-19-vaccination-by-mid-2022.pdf?sfvrsn=5a68433c_5

³⁴ Université d'Oxford, "Oxford University announces landmark partnership with AstraZeneca", 30 avril 2020, <https://www.ox.ac.uk/news/2020-04-30-oxford-university-announces-landmark-partnership-astrazeneca-development-and>. Le site de l'entreprise est disponible à l'adresse suivante : <https://www.astrazeneca.com/>

³⁵ Cross et al., *Who funded the research behind the Oxford-AstraZeneca COVID-19 vaccine? Approximating the funding to the University of Oxford for the research and development of the ChAdOx vaccine technology*, 10 avril 2021, prépublication, MedRxiv, <https://www.medrxiv.org/content/10.1101/2021.04.08.21255103v1> ; GovTribe, "Other Transaction IDV W15QKN2191003, Federal Contract IDV Award", <https://govtribe.com/award/federal-idv-award/other-transaction-idv->

AstraZeneca a publié sa politique en matière de droits humains sur son site Internet³⁶. Elle y déclare : « la santé étant un droit humain, permettre l'accès à nos produits pharmaceutiques est vital » et « il est de notre responsabilité de comprendre comment nos opérations contribuent aux droits humains ou les entravent³⁷. » L'entreprise s'est engagée à livrer son vaccin à vecteur viral « au plus grand nombre et de manière équitable, sans réaliser de bénéfices pendant la pandémie³⁸. » Dans une lettre adressée à Amnesty International, elle a déclaré qu'elle restait « engagée à fournir un accès large et équitable au vaccin dans le monde entier ».

Part des livraisons des vaccins d'AstraZeneca aux pays de chaque niveau de revenu - Pourcentage et nombre de doses



Dans sa première évaluation de l'entreprise, en septembre 2021, Amnesty International a salué l'adoption par AstraZeneca d'une approche non lucrative de sa tarification, ainsi que sa décision de distribuer ses doses de vaccins de manière à favoriser les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur³⁹. Cependant, elle a conclu que la réticence de la société à partager plus largement sa propriété intellectuelle et à coopérer pleinement avec les initiatives de partage des connaissances de l'OMS restait un obstacle à un accès équitable au vaccin anti-COVID. Par ailleurs, les pressions exercées par AstraZeneca pour dissuader les pays de soutenir la dérogation à certaines dispositions de l'Accord sur les ADPIC entrent également en conflit avec ses responsabilités au regard des droits humains. Amnesty International a aussi critiqué le manque de transparence dont fait preuve AstraZeneca au sujet de ses coûts de production réels, de ses sources de financement extérieur, de ses prix facturés aux différents pays, de ses conditions contractuelles de vente ou des informations concernant les remises, les dons ou les garanties de précommandes.

Depuis l'évaluation, AstraZeneca a indiqué que, compte tenu du fait que la pandémie de COVID-19 évoluait vers sa « phase endémique », elle comptait commencer à prélever des bénéfices sur la vente de son vaccin en 2022. L'entreprise a déclaré qu'elle adopterait « une approche tarifaire différenciée, en fonction du revenu national brut par habitant » de chaque pays, et qu'elle continuerait « de fournir des vaccins à prix coûtant [...] aux pays à faible revenu⁴⁰. » À l'avenir, cette évolution pourrait limiter l'accès aux vaccins si elle aboutissait à l'adoption de modèles de distribution dictés par le marché et favorisant le plus offrant, comme dans le cas d'autres entreprises appliquant une politique tarifaire différenciée⁴¹.

[w15qkn2191003](https://govtribe.com/award/federal-contract-award/definitive-contract-75a50120c00114) ; GovTribe, Definitive Contract 75A50120C00114, Federal Contract Award, 2020, <https://govtribe.com/award/federal-contract-award/definitive-contract-75a50120c00114>

³⁶ AstraZeneca, Human Rights Statement, www.astrazeneca.com/content/dam/az/PDF/2017/AZ-Human-Rights-Statement.pdf ; AstraZeneca, "Human Rights", www.astrazeneca.com/sustainability/ethics-and-transparency/human-rights.html

³⁷ AstraZeneca, Human Rights Statement.

³⁸ Courriel adressé à Amnesty International, 8 juin 2021.

³⁹ Amnesty International, *Une double dose d'inégalité*, pp. 34-38.




⁴⁰ [AstraZeneca](http://www.astrazeneca.com), courriel adressé à Amnesty International, 13 janvier 2022, archives.

⁴¹ Voir l'évaluation de Moderna et de Pfizer/BioNTech.

AstraZeneca n'a toujours pas publié sa politique tarifaire ou ses coûts de recherche-développement et de production, ce qui empêche de déterminer si elle respecte son engagement à vendre à prix coûtant. Elle a déclaré un chiffre d'affaires de plus de 2,2 milliards de dollars issu de la vente de son vaccin anti-COVID pour les trois premiers trimestres 2021, ce qui est largement inférieur aux revenus de ses concurrents, Moderna et Pfizer, qui opèrent dans un but lucratif⁴².

D'après Airfinity, AstraZeneca a fabriqué plus de 2,3 milliards de vaccins en 2021 (2,5 milliards selon les informations fournies par l'entreprise⁴³) et avait distribué 70 % de ses vaccins à des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur au 31 décembre 2021, soit une proportion équivalente (à peu de différence près) à celle relevée dans l'évaluation précédente. Les doses livrées à des pays à faible revenu restent très peu nombreuses (1,7 %⁴⁴). AstraZeneca est la première entreprise à avoir adhéré au COVAX, mais elle ne participe toujours pas au C-TAP et n'a encore délivré aucune licence non exclusive de son vaccin anti-COVID, ce qui maintient des obstacles à un accès équitable au vaccin.

ÉVALUATION D'ASTRAZENECA

<i>Partage de la propriété intellectuelle, des connaissances et des technologies</i>			
<i>Tarification équitable et transparente</i>			
<i>Distribution du vaccin</i>			

JOHNSON & JOHNSON

Le siège social de Johnson & Johnson se situe dans le New Jersey, aux États-Unis. C'est sa filiale en propriété exclusive, Janssen Vaccines & Prevention B.V., basée aux Pays-Bas, qui a mis au point son vaccin anti-COVID à vecteur viral. D'après le ministère de la Défense et le ministère de la Santé et des Affaires sociales des États-Unis, l'Autorité fédérale américaine de recherche et développement biomédicaux avancés (BARDA) a fourni à la filiale de Johnson & Johnson, Janssen Vaccines, 456 millions de dollars pour les essais cliniques et environ un milliard de dollars de soutien à la production⁴⁵.

Johnson & Johnson a publié sa politique en matière de droits humains sur son site Internet⁴⁶. L'entreprise déclare que son engagement en faveur des droits humains est « guidé » par les Principes directeurs des Nations unies et d'autres normes internationales⁴⁷.

Contrairement aux autres vaccins approuvés par l'OMS, le vaccin Janssen/Johnson & Johnson est à injection unique et ne présente pas de contraintes spécifiques de stockage et de transport, ce qui le rend particulièrement adapté pour une utilisation au sein des populations éloignées et marginalisées et dans les pays dont les systèmes de santé

⁴² AstraZeneca, "Year to date and Q3 2021 results", 12 novembre 2021, [Year-to-date_and_Q3_2021_results_announcement.pdf](https://www.astrazeneca.com/Year-to-date_and_Q3_2021_results_announcement.pdf) (astrazeneca.com).

⁴³ AstraZeneca, courriel adressé à Amnesty International, 13 janvier 2022, archives.

⁴⁴ Airfinity, <https://www.airfinity.com/>

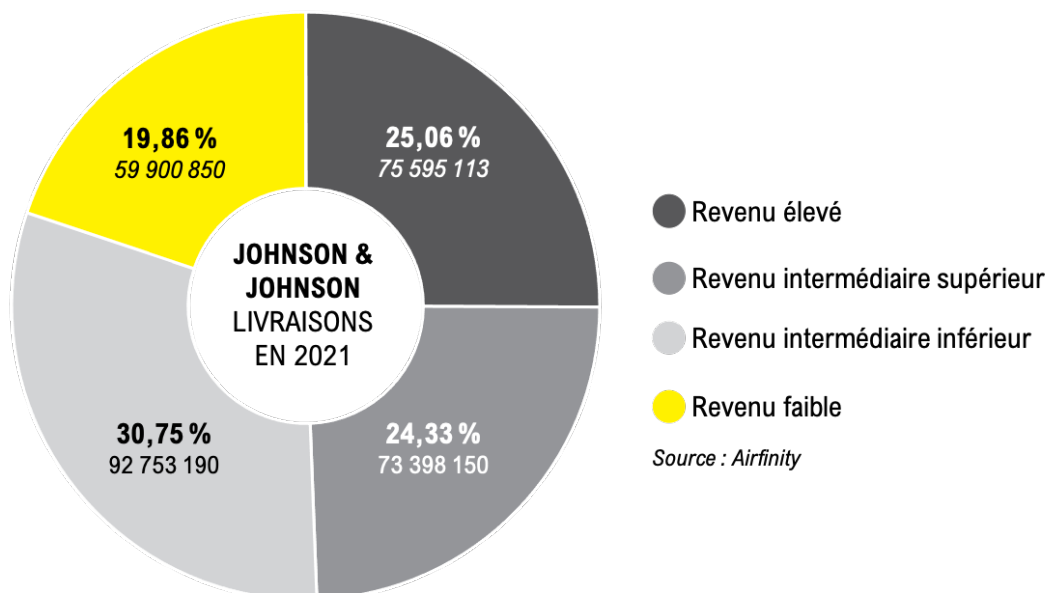
⁴⁵ Ministère américain de la Défense, "HHS, DOD Collaborate with Johnson & Johnson to Produce Millions of COVID-19 Investigational Vaccine Doses", 5 août 2020, <https://www.defense.gov/News/Releases/Release/Article/2301220/hhs-dod-collaborate-with-johnson-johnson-toproduce-millions-of-covid-19-invest/>

⁴⁶ Johnson & Johnson, "Position on human rights", www.jnj.com/about-jnj/policies-and-positions/our-position-on-human-rights. Janssen Pharmaceuticals utilise aussi la politique relative aux droits humains de Johnson & Johnson : voir www.janssen.com/uk/modern-slavery-act-statement-2019

⁴⁷ Johnson & Johnson, "Better Health for All", www.healthforhumanityreport.jnj.com/better-health-for-all

sont mal approvisionnés, où l'administration de doses de rappel peut être difficile. Johnson & Johnson a déclaré que l'entreprise « s'engage en faveur d'un accès équitable aux nouveaux vaccins anti-COVID-19 dans le monde entier⁴⁸. » Comme AstraZeneca, elle a également fait la promesse de distribuer ses vaccins « de manière non lucrative, pour qu'ils soient utilisés d'urgence dans le contexte de la pandémie⁴⁹ ».

Part des livraisons des vaccins de Johnson & Johnson aux pays de chaque niveau de revenu - Pourcentage et nombre de doses



Dans son évaluation de septembre 2021, Amnesty International a salué l'engagement de Johnson & Johnson à offrir son vaccin à prix coûtant⁵⁰. Cependant, la réticence de l'entreprise à partager sa propriété intellectuelle, ses connaissances et ses technologies, ainsi que le fait que les pays à revenu élevé aient reçu 67,7 % des livraisons de son vaccin, ont entravé l'accès rapide et équitable aux vaccins dans le monde entier. Amnesty International a également critiqué le manque de transparence dont fait preuve Johnson & Johnson au sujet de ses coûts de production réels, de ses sources de financement extérieur, de ses prix facturés aux différents pays, de ses conditions contractuelles de vente, ou des informations concernant les remises, les dons ou les garanties de précommandes.

Depuis, Johnson & Johnson a annoncé son intention de faire payer son vaccin aux prix du marché après avoir obtenu l'autorisation complète de son utilisation aux États-Unis (qui remplace l'autorisation d'urgence dont elle disposait jusqu'alors⁵¹). À l'avenir, cette évolution pourrait limiter l'accès aux vaccins dans le monde si elle aboutit à l'adoption de modèles de distribution dictés par le marché et favorables aux plus offrants. Johnson & Johnson n'a pas publié sa politique tarifaire ou ses coûts de recherche-développement et de production. L'entreprise a déclaré un chiffre d'affaires de 766 millions de dollars au cours des trois premiers trimestres 2021 pour la vente de son vaccin anti-COVID, soit un montant nettement inférieur à celui perçu par Moderna et Pfizer, qui opèrent dans une optique de marché⁵².

⁴⁸ Johnson & Johnson, "Johnson & Johnson Announces Advance Purchase Agreement with the African Vaccine Acquisition Trust for the Company's COVID-19 Vaccine Candidate", <https://www.inj.com/johnson-johnson-announces-advance-purchase-agreement-with-the-african-vaccine-acquisition-trust-for-the-companys-covid-19-vaccine-candidate>

⁴⁹ Johnson & Johnson, "Johnson & Johnson COVID-19 Vaccine Authorized by U.S. FDA For Emergency Use - First Single-Shot Vaccine in Fight Against Global Pandemic," 27 février 2021, www.inj.com/johnson-johnson-covid-19-vaccine-authorized-by-u-s-fda-for-emergency-use-first-single-shot-vaccine-in-fight-against-global-pandemic

⁵⁰ Amnesty International, *Une double dose d'inégalité*, pp. 39-43.

⁵¹ Lors de la présentation des résultats financiers du troisième trimestre, la vice-présidente exécutive de Johnson & Johnson, Ashley McEvoy, a déclaré : « Alors que les doses de rappel auront tendance à dominer le marché en 2022, puis peut-être en 2023, nous envisageons d'adopter une approche plus commerciale. » The Motley fool, Johnson & Johnson (JNJ) Q3 2021 Earnings Call Transcript, 19 octobre 2021, <https://www.fool.com/earnings/call-transcripts/2021/10/19/johnson-johnson-jnj-q3-2021-earnings-call-transcri/>

⁵² United States Securities and Exchange Commission, Quarterly Report Pursuant to Section 13 or 15(d) of the Securities Exchange Act of 1934 for the quarterly period ended October 3, 2021 Johnson & Johnson FORM 10-Q, www.sec.gov/ix?doc=/Archives/edgar/data/200406/000020040621000070/jnj-20211003.htm ; Johnson & Johnson, "Sales of

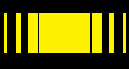

En 2021, Johnson & Johnson a produit un peu plus de 300 millions de doses de vaccins anti-COVID. Au 31 décembre, l'entreprise en avait fourni 20 % à des pays à faible revenu et 31 % à des pays à revenu intermédiaire inférieur⁵³, soit une augmentation considérable par rapport à l'évaluation précédente, qui a permis d'atteindre l'objectif d'Amnesty International consistant à parvenir à ce que 50 % des livraisons soient destinées à des pays à faible revenu en 2021, même par des commandes publiques de vaccins ensuite redistribués à des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire inférieur⁵⁴. La part de la production de Johnson & Johnson dédiée aux pays à faible revenu est supérieure à celle des autres entreprises évaluées, de même que son volume en termes absolus (près de 60 millions de doses).

Johnson & Johnson a également accepté de participer à Gavi, l'Alliance du Vaccin, et au stock tampon humanitaire du COVAX mis en place par les membres du Comité permanent interinstitutions (IASC) dans le but d'administrer des vaccins anti-COVID à 167 millions de personnes déplacées dans le monde. Comme les fabricants Clover, Sinopharm et Sinovac, Johnson & Johnson renoncera à ses exigences en matière d'indemnisation vis-à-vis des organisations humanitaires qui administrent ses vaccins à ces populations, dispensant ainsi les organismes des Nations unies et les ONG locales d'assumer la charge du risque des événements indésirables liés à l'utilisation des produits de ces entreprises⁵⁵.

Cependant, depuis l'évaluation de septembre, Johnson & Johnson ne participe toujours pas au C-TAP et n'a pas délivré de licence non exclusive pour ses vaccins.

L'entreprise n'a pas répondu à la lettre qu'Amnesty International lui a adressée pour lui demander de commenter cette évaluation.

ÉVALUATION DE JOHNSON & JOHNSON

<i>Partage de la propriété intellectuelle, des connaissances et des technologies</i>			
<i>Tarification équitable et transparente</i>			
<i>Distribution du vaccin</i>			

MODERNA

Moderna est une société de biotechnologie basée à Cambridge, dans le Massachusetts, aux États-Unis. Fondée en 2010, Moderna a joué le rôle de pionnière dans la mise au point de la technologie des vaccins à ARN messenger⁵⁶. Elle a reçu une aide colossale du gouvernement américain, qui a déclaré en février 2021 que son investissement total dans Moderna, notamment pour « la mise au point du vaccin, les essais cliniques, la fabrication et l'achat » était d'environ 5,75 milliards de dollars⁵⁷.

key products/franchises”, www.johnsonandjohnson.gcs-web.com/static-files/3544469e-12e1-4995-91ccc47496ffb09a

⁵³ Airfinity, <https://www.airfinity.com/>

⁵⁴ Airfinity, <https://www.airfinity.com/>

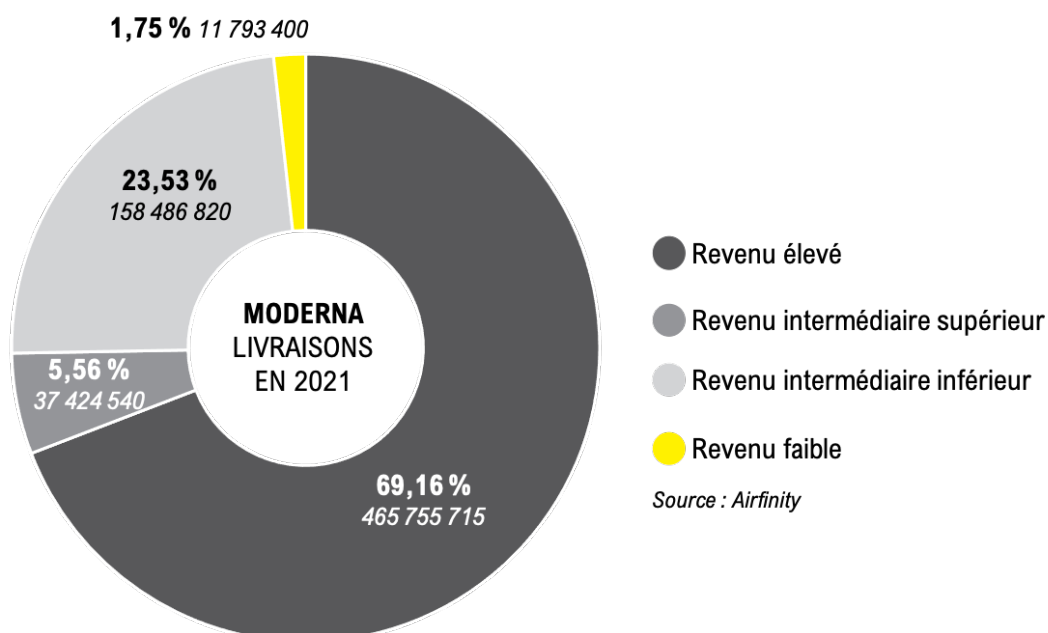
⁵⁵ GAVI, « Gavi et les agences humanitaires s'associent pour vacciner les populations les plus vulnérables du monde contre la COVID-19 », 16 novembre 2021, <https://www.gavi.org/fr/actualites/media-room/gavi-agences-humanitaires-sassocient-pour-vacciner-populations-vulnerables>

⁵⁶ Moderna, About us, <https://www.modernatx.com/about-us>

⁵⁷ Ministère américain de la Santé et des Affaires sociales, “Biden Administration purchases additional doses of COVID-19 vaccines from Pfizer and Moderna,”, 11 février 2021, <https://www.hhs.gov/about/news/2021/02/11/biden-administration->

Sur son site Internet, Moderna a publié une politique en matière de droits humains dans laquelle elle affirme que ces droits humains sont inhérents à ses « valeurs » et ses « engagements⁵⁸ ». Le 23 décembre 2020, Moderna a publié un document intitulé « Moderna's Commitment to Vaccines and Therapeutics Access » (« Engagement de Moderna en faveur des vaccins et de l'accès aux thérapies »). Il comporte un engagement à « fournir des vaccins et des thérapies efficaces et bon marché à toutes les populations⁵⁹. » Or, contrairement à AstraZeneca et Johnson & Johnson, l'entreprise ne s'est jamais engagée à distribuer son vaccin de manière équitable ou à prix coûtant.

Part des livraisons des vaccins de Moderna aux pays de chaque niveau de revenu - Pourcentage et nombre de doses



En septembre 2021, Amnesty International a conclu que Moderna avait entravé l'accès complet et équitable à son vaccin anti-COVID par plusieurs de ses décisions commerciales⁶⁰. L'entreprise avait alors livré 88 % de ses doses de vaccin anti-COVID produites en 2021 à des pays à revenu élevé ou à revenu intermédiaire supérieur. Comme elle applique une politique tarifaire différenciée, consistant à vendre son vaccin aux pays à faible revenu à un prix inférieur à celui facturé, de manière plus rentable, aux pays à revenu élevé, elle a privilégié ses bénéficiaires par rapport aux personnes. Moderna a promis de ne pas faire valoir ses droits de propriété intellectuelle pendant la pandémie, mais elle n'a pas partagé son savoir-faire en matière de fabrication ou transféré ses technologies à d'autres fabricants, par l'intermédiaire du C-TAP ou des centres de transfert de technologie pour le vaccin à ARN messenger mis en place par l'OMS⁶¹.

Depuis, Moderna est plongée dans un différend avec l'Institut national américain des allergies et des maladies infectieuses au sujet de certaines demandes de brevet et de leur rôle mutuel dans l'invention de la séquence à ARN messenger sur laquelle repose le vaccin anti-COVID de Moderna⁶². Si les deux entités partageaient la propriété du brevet, le gouvernement américain pourrait utiliser l'invention brevetée et notamment délivrer des licences⁶³. Cette solution permettrait de dissiper l'incertitude juridique dans laquelle se trouve un groupement de fabricants d'Afrique

[purchases-additional-doses-covid-19-vaccines-from-pfizer-and-moderna.html](https://www.modernatx.com/sites/default/files/content_documents/Human-Rights-Policy.pdf)

⁵⁸ Moderna, Human Rights Policy, https://www.modernatx.com/sites/default/files/content_documents/Human-Rights-Policy.pdf ;

⁵⁹ Moderna, "Moderna's Commitment to Vaccines and Therapeutics Access", 23 décembre 2020, <https://investors.modernatx.com/Statements--Perspectives/Statements--Perspectives-Details/2020/Modernas-Commitment-to-Vaccines-and-Therapeutics-Access/default.aspx>

⁶⁰ Amnesty International, *Une double dose d'inégalité*, pp. 43-48.

⁶¹ Amnesty International, *Une double dose d'inégalité*, pp. 43-48.

⁶² Reuters, "Moderna COVID-19 vaccine patent dispute headed to court, U.S. NIH head says", 11 novembre 2021, <https://www.reuters.com/business/healthcare-pharmaceuticals/moderna-covid-19-vaccine-patent-dispute-headed-court-us-nih-head-says-2021-11-10/>

⁶³ Code des États-Unis, titre 35, § 262, <https://www.law.cornell.edu/uscode/text/35/262>

du Sud⁶⁴ qui envisage de reproduire le vaccin anti-COVID de Moderna, étant donné que Moderna s'est seulement engagée à ne pas faire appliquer ses droits de propriété intellectuelle « tant que la pandémie durera⁶⁵ ». En outre, Moderna fait l'objet d'une requête de Legal & General Investment Management America, Inc., qui lui demande d'expliquer aux actionnaires « si – et, le cas échéant, comment – le soutien financier reçu par Moderna de la part des pouvoirs publics pour la mise au point et la fabrication d'un vaccin anti-COVID est, ou sera, pris en compte lors de la prise de décisions concernant l'accès à ce produit, notamment en matière de tarification⁶⁶. »

Moderna refuse toujours de coopérer avec le C-TAP ou avec le centre de transfert de technologie pour le vaccin à ARN messager fondé par l'OMS, entre autres, en Afrique du Sud⁶⁷, ce qui constitue un obstacle de taille à l'accès complet et équitable au vaccin anti-COVID.

D'après les estimations fondées sur les recherches de Public Citizen, la fabrication à grande échelle du vaccin de Moderna pourrait coûter moins de trois dollars par dose⁶⁸, soit un coût de production potentiel équivalent à un dixième du prix de commercialisation⁶⁹. En novembre, Moderna a déclaré un chiffre d'affaires de 15 à 18 milliards de dollars pour 2021⁷⁰.

D'après Airfinity, Moderna a produit plus de 670 millions de doses de son vaccin. Au 31 décembre 2021, l'entreprise en avait fourni 2 % à des pays à faible revenu et 23,5 % à des pays à revenu intermédiaire inférieur, ce qui représente une augmentation considérable par rapport aux 11,8 % enregistrés dans l'évaluation précédente, mais n'est toujours pas suffisant pour atteindre le niveau nécessaire⁷¹.

L'entreprise n'a pas répondu à la lettre qu'Amnesty International lui a adressée pour lui demander de commenter cette évaluation.

⁶⁴ *Washington Post*, "Frustrated by vaccine inequity, a South African lab rushes to replicate Moderna's shot", 28 novembre 2021, www.washingtonpost.com/world/2021/11/28/frigen-south-africa-vaccine-moderna/ ; CBS News, "Moderna offers NIH co-ownership of COVID vaccine patent amid dispute with government", 15 novembre 2021, www.cbsnews.com/news/moderna-covid-vaccine-patent-dispute-national-institutes-health/

⁶⁵ Moderna, "Statement on Intellectual Property", 8 octobre 2020, www.investors.modernatx.com/Statements--Perspectives/Statements--Perspectives-Details/2020/Statement-by-Moderna-on-Intellectual-Property-Matters-during-the-COVID-19-Pandemic/default.aspx

⁶⁶ U.S. Securities and Exchange Commission, Moderna, Inc. Rule 14a-8 no-action letter, 17 décembre 2021, <https://www.sec.gov/divisions/corpfin/cf-noaction/14a-8/2021/lgimamoderna121721-14a8-incoming.pdf>

⁶⁷ *Washington Post*, "Frustrated by vaccine inequity, a South African lab rushes to replicate Moderna's shot", 28 novembre 2021, www.washingtonpost.com/world/2021/11/28/frigen-south-africa-vaccine-moderna/ ; CBS News, "Moderna offers NIH co-ownership of COVID vaccine patent amid dispute with government", 15 novembre 2021, www.cbsnews.com/news/moderna-covid-vaccine-patent-dispute-national-institutes-health/




⁶⁸ Public Citizen, "How to Make Enough Vaccine for the World in One Year", 26 mai 2021, hmkus3lurbh3lbtzg254fzode-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/mRNA-vaccine-roadmap-May-26-final.pdf ; Oxfam, "Vaccine monopolies make cost of vaccinating the world against COVID at least 5 times more expensive than it could be", 29 juillet 2021, www.oxfam.org/en/press-releases/vaccinemonopolies-make-cost-vaccinating-world-against-covid-least-5-times-more

⁶⁹ Moderna a expliqué que sa stratégie tarifaire comportait deux phases. Pendant la pandémie, telle que la définit l'OMS, l'entreprise a déclaré qu'elle appliquerait une tarification « responsable » et qu'elle commercialiserait le vaccin à un prix « inférieur à sa valeur », sans expliquer comment ce prix serait défini et calculé. Pendant la seconde phase, une fois la fin de la pandémie déclarée, Moderna a déclaré qu'elle examinerait le prix « en regard d'autres vaccins innovants » et qu'elle tiendrait compte des forces du marché. Moderna, "Moderna, Inc. (MRNA) Q2 2020 Earnings Conference Call Transcript", 5 août 2020, <https://news.alphastreet.com/moderna-inc-mrna-q2-2020-earnings-conference-call-transcript/>

⁷⁰ Moderna, "Moderna reports third quarter fiscal year 2021 financial results and provides business updates", 4 novembre 2021, <https://investors.modernatx.com/news/news-details/2021/Moderna-Reports-Third-Quarter-Fiscal-Year-2021-Financial-Results-and-Provides-Business-Updates-11-04-2021/default.aspx>

⁷¹ Airfinity, www.airfinity.com/

ÉVALUATION DE MODERNA

<i>Partage de la propriété intellectuelle, des connaissances et des technologies</i>			
<i>Tarification équitable et transparente</i>			
<i>Distribution du vaccin</i>			

PFIZER/BIONTECH⁷²

Pfizer est une société pharmaceutique multinationale basée aux États-Unis et dont le siège social se trouve à New York. Elle a formé un partenariat avec le laboratoire BioNTech, basé à Mayence, en Allemagne. Pfizer a bénéficié indirectement des ventes anticipées et du financement public de son partenaire⁷³, BioNTech, qui a reçu une subvention de 375 millions d'euros (443 millions de dollars) du ministère fédéral allemand de l'Éducation et de la Recherche à titre de soutien au programme de développement du vaccin anti-COVID⁷⁴.

Sur son site Internet, Pfizer a publié sa politique en matière de droits humains, par laquelle il s'engage à « respecter les droits humains reconnus au niveau international dans toutes ses activités⁷⁵. » Dans une lettre adressée à Amnesty International, le PDG de Pfizer, Albert Bourla, a déclaré que « pour Pfizer, le droit à la santé est l'enjeu le plus important en matière de droits humains⁷⁶ ».

⁷² Pfizer et BioNTech travaillent conjointement pour fabriquer et distribuer leur vaccin anti-COVID dans le monde entier, sauf en Chine.

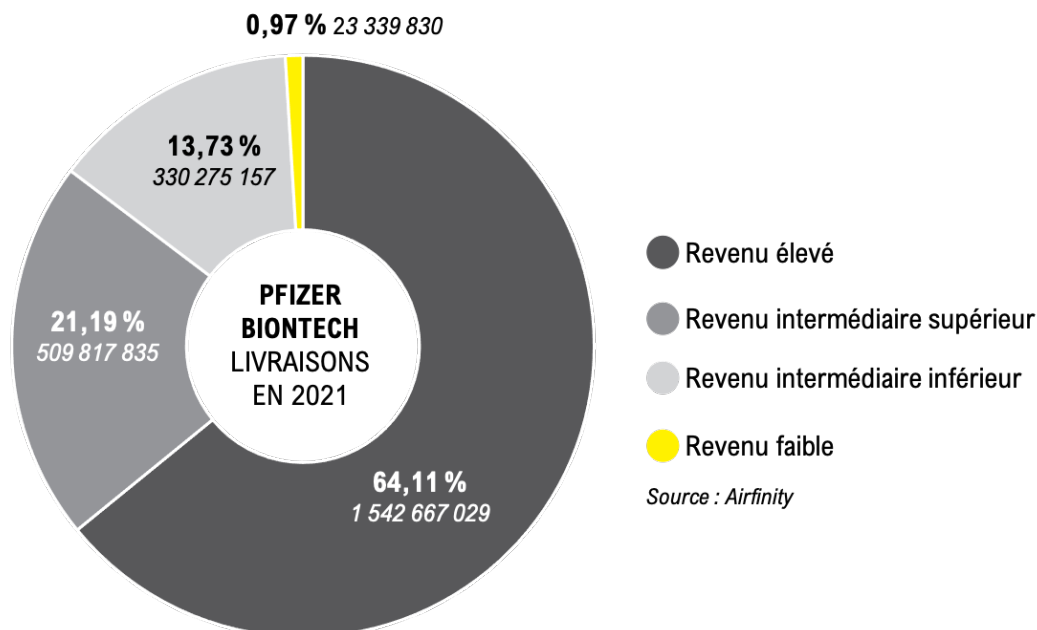
⁷³ Dans un courriel adressé à Amnesty International le 14 janvier 2022 (conservé par l'organisation), BioNTech a déclaré avoir été le seul bénéficiaire de cette subvention.

⁷⁴ BioNTech, "BioNTech to Receive up to €375M in Funding from German Federal Ministry of Education and Research to Support COVID-19 Vaccine Program BNT162", 15 septembre 2020, <https://investors.biontech.de/news-releases/news-release-details/biontech-receive-eu375m-funding-german-federal-ministry> ; Sur les commandes anticipées, voir le résumé dans l'appendice complémentaire de Wouters OJ, Kenneth C Shadlen, Maximilian Salcher-Konrad et al., "Challenges in ensuring global access to COVID-19 vaccines: production, affordability, allocation, and deployment", *Lancet* 2021, pp. 8-9, [https://www.thelancet.com/cms/10.1016/S0140-6736\(21\)00306-8/attachment/f9fb0ae9-7f86-46c3-a57c-ada598458fa3/mmc2.pdf](https://www.thelancet.com/cms/10.1016/S0140-6736(21)00306-8/attachment/f9fb0ae9-7f86-46c3-a57c-ada598458fa3/mmc2.pdf)

⁷⁵ Pfizer, "Human Rights Statement", www.pfizer.com/purpose/workplace-responsibility/human-rights-statement, consulté le 1^{er} septembre 2021.

⁷⁶ Pfizer, lettre à Amnesty International, 15 juin 2021, *archives*.

Part des livraisons des vaccins de Pfizer/Biontech aux pays de chaque niveau de revenu - Pourcentage et nombre de doses



En septembre 2021, Amnesty International a conclu que Pfizer et BioNTech avaient entravé l'accès rapide et équitable aux vaccins anti-COVID⁷⁷. Les entreprises n'avaient pas partagé leur savoir-faire en matière de fabrication ou transféré leurs technologies à d'autres fabricants, par l'intermédiaire du C-TAP ou des centres de transfert de technologie pour le vaccin à ARN messenger mis en place par l'OMS. Pfizer et BioNTech avaient fait passer leur profit avant la santé des personnes, en privilégiant les livraisons aux pays à revenu élevé. En septembre, les entreprises avaient livré 79,9 % de leur production à des pays à revenu élevé et seulement 2 % à des pays à revenu intermédiaire inférieur.

Pfizer et BioNTech refusent toujours de s'unir au C-TAP ou de coopérer avec le centre de transfert de technologie pour le vaccin à ARN messenger fondé en Afrique du Sud par l'OMS, entre autres, ce qui constitue un obstacle de taille à l'accès complet et équitable au vaccin anti-COVID⁷⁸.

Pfizer a adopté une approche différente en signant un accord de licence volontaire sur le Paxlovid, antiviral d'intérêt thérapeutique, avec le Medicines Patent Pool, organisation de santé publique soutenue par les Nations Unies⁷⁹. Cet accord permet la production générique du nouveau traitement antiviral oral anti-COVID de Pfizer pour qu'il soit vendu et utilisé dans certains pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, qui représentent environ 50 % de la population mondiale⁸⁰. Malgré l'avancée que cet accord représente, il exclut toujours les milliards de personnes qui vivent dans des pays autres que ceux concernés, comme les pays à revenu intermédiaire que sont le Brésil, le Pérou, l'Irak, le Kazakhstan et le Liban, où les antiviraux génériques ne peuvent être commercialisés⁸¹. BioNTech a fait part de son projet de construire des usines de fabrication sur le continent africain et en Asie, consacrées exclusivement à la production de vaccins à ARN messenger pour ces régions respectives⁸².

⁷⁷ Amnesty International, *Une double dose d'inégalité*, pp. 51-56.

⁷⁸ *Washington Post*, "Frustrated by vaccine inequity, a South African lab rushes to replicate Moderna's shot", 28 novembre 2021, www.washingtonpost.com/world/2021/11/28/african-south-africa-vaccine-moderna/ ; *CBS News*, "Moderna offers NIH co-ownership of COVID vaccine patent amid dispute with government", 15 novembre 2021, www.cbsnews.com/news/moderna-covid-vaccine-patent-dispute-national-institutes-health/

⁷⁹ Medicines Patent Pool, « Pfizer et le Medicines Patent Pool signent un accord de licence sur un antiviral oral d'intérêt thérapeutique contre la COVID-19 pour améliorer l'accès dans les pays à revenus faible et intermédiaire », 16 novembre 2021, <https://medicinespatentpool.org/fr/news-publications-post/pfizer-et-le-medicines-patent-pool-signent-un-accord-de-licence-sur-un-antiviral-oral-d-interet-therapeutique-contre-la-covid-19-pour-ameliorer-lacces-dans-les-pays-a-revenus-faible-e>

⁸⁰ Une licence obligatoire a été sollicitée pour permettre d'administrer le Paxlovid en République dominicaine, qui ne figure pas sur la liste des pays concernés par l'accord. Pour de plus amples informations, veuillez consulter : Knowledge Ecology International, <https://www.keionline.org/37066>

⁸¹ Amnesty International, *Amnesty International's reaction to Pfizer's license agreement for Paxlovid with the Medicines Patent Pool*, 18 novembre 2021 (POL 40/5010/2021), <https://www.amnesty.org/fr/documents/pol40/5010/2021/en/>

⁸² BioNTech, courriel adressé à Amnesty International, 14 janvier 2022, archives.

Pfizer et BioNTech n'ont pas publié leur politique tarifaire ou révélé leurs coûts de recherche-développement et de production. Pfizer a déclaré appliquer une approche tarifaire différenciée⁸³, selon laquelle l'entreprise offre des vaccins à prix coûtant aux pays à faible revenu, alors qu'elle augmente ses marges de bénéfices sur les ventes aux pays à revenu intermédiaire supérieur et aux pays à revenu élevé⁸⁴. Selon ce principe, si Pfizer et BioNTech ont vendu leur vaccin à l'Union africaine au prix de 6,75 dollars la dose, les deux sociétés ont réalisé un bénéfice de plus de 400 % sur chaque dose vendue à Taiwan au prix de 35 dollars⁸⁵. De même, la vente de 1,8 milliard de doses à l'Union européenne peut avoir rapporté un bénéfice de 29,5 milliards de dollars à Pfizer et BioNTech⁸⁶.

Selon une estimation de l'ONG Public Citizen, que Pfizer conteste, les coûts de production du vaccin de Pfizer/BioNTech pourraient être largement inférieurs et les bénéfices encore plus élevés^{87 88}. Pfizer et BioNTech ont augmenté les prix de leur vaccin au fil de l'année⁸⁹, relevant constamment leurs prévisions de chiffre d'affaires pour 2021. Pfizer prévoit d'engranger 36 milliards de dollars de recettes pour la seule vente de son vaccin anti-COVID en 2021, ce qui représente environ 85 % de son chiffre d'affaires total pour l'année⁹⁰. Les prévisions de son partenaire, BioNTech, atteignent un chiffre d'affaires de 18,5 milliards de dollars en 2021⁹¹.

Pfizer a déclaré avoir produit plus de 2,6 milliards de doses de vaccin en 2021, avec BioNTech⁹². D'après Airfinity, les deux entreprises avaient livré 1 % seulement de leurs doses de vaccin anti-COVID à des pays à faible revenu et 14 % à des pays à revenu intermédiaire inférieur, au 31 décembre 2021, soit une nette progression par rapport aux 2,1 % de doses livrées aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur enregistrés dans l'évaluation précédente⁹³, qui reste néanmoins insuffisante pour que Pfizer et BioNTech respectent leurs obligations au regard des droits humains.

Pfizer comme BioNTech ont effectué des déclarations trompeuses sur la distribution de leurs vaccins. Les deux sociétés amalgament les pays à revenu faible, intermédiaire inférieur et intermédiaire supérieur – soit plus de 84 % de la population mondiale – en un seul groupe et les désignent sous le terme nations « à revenu faible et intermédiaire⁹⁴ ». Dans cette catégorie extrêmement vaste, la majorité des doses de Pfizer/BioNTech – plus de 21 % du total – ont été livrées à des pays à revenu intermédiaire supérieur. Les deux entreprises ont encore écoulé 64 % de leur production totale de vaccins anti-COVID dans des pays à revenu élevé. Dans une lettre adressée à Amnesty International en novembre, BioNTech a reconnu qu'à ce moment donné, 154 millions de doses seulement – moins de 8 % du total de sa production – étaient parvenues à 42 pays à revenu faible et à revenu intermédiaire inférieur. Pfizer a également indiqué avoir distribué moins de 10 % de ces doses (15,4 millions) à des pays à faible revenu⁹⁵.

Néanmoins, Pfizer a également nié sa responsabilité pour avoir vendu la plus grande partie de son stock à des pays

⁸³ Pfizer, lettre à Amnesty International, 15 juin 2021, archives.

⁸⁴ Pfizer, "An open letter from Pfizer Chairman and CEO to colleagues", 7 mai 2021, https://www.pfizer.com/news/articles/why_pfizer_opposes_the_trips_intellectual_property_waiver_for_covid_19_vaccines

⁸⁵ Ces prix ont été compilés par Knowledge Portalia, "Reported Price/Dose for COVID-19 Vaccine Candidates", <https://www.knowledgeportal.org/covid19-vaccine-arrangements>, consulté le 14 décembre 2021.

⁸⁶ L'UE aurait acheté 1,8 milliard de doses de vaccin à 23,15 dollars l'unité en avril 2021. Si le prix coûtant d'une dose est celui facturé à l'Union africaine, 6,75 dollars, Pfizer et BioNTech réalisent un bénéfice de 16,40 dollars par dose, soit 29,5 milliards de dollars pour le total des doses prévu par le marché.

⁸⁷ Pfizer a déclaré à Amnesty International : « Nous avons analysé le calcul des coûts effectué par Public Citizen et nous réfutons cette estimation. » Courriel de Pfizer à Amnesty International, 13 septembre 2021, archives.

⁸⁸ Public Citizen estime que la production de 8 milliards de doses du vaccin anti-COVID de Pfizer/BioNTech coûte 9,34 milliards de dollars, soit environ 1,18 dollar par dose. Pour plus de précisions, voir : Public Citizen, "How to Make Enough Vaccine for the World in One Year", <https://www.citizen.org/article/how-to-make-enough-vaccine-for-the-world-in-one-year/>.

⁸⁹ Nasdaq, "Pfizer, Moderna Raise Vaccine Prices For EU", 2 août 2021, www.nasdaq.com/articles/pfizer-moderna-raise-vaccine-prices-for-eu-2021-08-02

⁹⁰ Pfizer, Quarterly Report, 3 octobre 2021, Form 10-Q, https://s28.q4cdn.com/781576035/files/doc_financials/2021/q3/Pfizer-10-Q.pdf.

⁹¹ BioNTech, "BioNTech Announces Third Quarter 2021 Financial Results and Corporate Update", 9 novembre 2021, <https://eur02.safelinks.protection.outlook.com/GetUrlReputation>

⁹² Airfinity, <https://www.airfinity.com/>




⁹³ BioNTech, Déclaration en réponse à la lettre d'Amnesty International, 14 janvier 2022, en annexe ; Pfizer, lettre à Amnesty International, 15 juin 2021, archives ; *Newsweek*, "Pfizer CEO Says Low-Income Nations Will Receive 1Bn COVID Vaccine Doses by Year's End", 26 septembre 2021, <https://www.msn.com/en-us/news/world/pfizerceo-says-low-income-nations-will-receive-1bn-covid-vaccine-doses-by-years-end/ar-AAOQQle>.

⁹⁴ BioNTech, Déclaration en réponse à la lettre d'Amnesty International, 14 janvier 2022, en annexe ; Pfizer, lettre à Amnesty International, 15 juin 2021, archives ; *Newsweek*, "Pfizer CEO Says Low-Income Nations Will Receive 1Bn COVID Vaccine Doses by Year's End", 26 septembre 2021, <https://www.msn.com/en-us/news/world/pfizerceo-says-low-income-nations-will-receive-1bn-covid-vaccine-doses-by-years-end/ar-AAOQQle>. Pour plus d'informations, voir : Amnesty International, *Despite the rhetoric, Pfizer's failures continue to fuel human rights COVID-19 crisis*, 11 novembre 2021 (POL 40/4969/2021), <https://www.amnesty.org/fr/documents/POL40/4969/2021/en/>.

⁹⁵ Amnesty International, *Despite the rhetoric, Pfizer's failures continue to fuel human rights COVID-19 crisis*, 11 novembre 2021, www.amnesty.org/en/wp-content/uploads/2021/11/POL4049692021ENGLISH.pdf

riches, alléguant que « la majorité de [ses] premières doses avait été réservée à un stade précoce par les pays à revenu élevé, car les pays à revenu faible et intermédiaire avaient d'abord passé des commandes auprès d'autres laboratoires, soit parce que la technologie à ARN messager était source d'incertitude, soit parce qu'ils avaient retenu d'autres solutions⁹⁶. »

ÉVALUATION DE PFIZER/BIONTECH

<i>Partage de la propriété intellectuelle, des connaissances et des technologies</i>			
<i>Tarification équitable et transparente</i>			
<i>Distribution du vaccin</i>			

SINOPHARM

China National Pharmaceutical Group Co., Ltd. (Sinopharm) est un groupe de sociétés publiques⁹⁷. En mai 2021, l'Organisation mondiale de la santé a autorisé l'utilisation d'urgence d'un vaccin que développait Beijing Bio-Institute of Biological Products Co., Ltd., une filiale de China National Biotec Group, dont Sinopharm est propriétaire⁹⁸. Selon Airfinity, à la fin de l'année 2021, plus de 2,25 milliards de doses avaient été fabriquées par Sinopharm, faisant de l'entreprise la troisième plus grande productrice de vaccins après AstraZeneca et Sinovac⁹⁹.

Sinopharm ne possède pas de politique relative aux droits humains¹⁰⁰. L'entreprise déclare suivre la philosophie du « Tous au service de la santé, la santé au service de tous », bien que les mesures qu'elle a pu prendre pour l'appliquer restent floues¹⁰¹.

De façon générale, Sinopharm n'a publié que très peu d'informations concernant ses activités et ses politiques relatives au vaccin anti-COVID qu'elle a développé, en particulier comparé aux autres entreprises évaluées dans le présent rapport. Sinopharm étant une entreprise publique non cotée en Bourse, elle n'est pas obligée de divulguer d'informations, quelles qu'elles soient, comme c'est le cas pour d'autres fabricants de vaccins évalués dans ce rapport, notamment Sinovac. Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'entreprise n'a publié qu'un seul communiqué de presse sur son vaccin anti-COVID et un entretien avec son président¹⁰².

Sinopharm n'a fourni aucune information concernant les subventions ou le soutien qu'elle a pu recevoir du gouvernement chinois pour le développement de son vaccin, pas plus que sur la politique tarifaire qu'elle applique. Les données disponibles montrent que l'entreprise a facturé entre 9 et 35 dollars des États-Unis par dose aux gouvernements étrangers¹⁰³. D'après un média détenu par l'État chinois, Sinopharm fait payer 200 yuans par dose,

⁹⁶ Lettre de Pfizer à Amnesty International, 14 janvier 2022.

⁹⁷ Sinopharm, www.sinopharm.com/en/1156.html

⁹⁸ OMS, « Autorisation d'utilisation d'urgence par l'OMS d'un nouveau vaccin contre la COVID-19 et publication de recommandations politiques provisoires », 7 mai 2021, <https://www.who.int/fr/news/item/07-05-2021-who-lists-additional-covid-19-vaccine-for-emergency-use-and-issues-interim-policy-recommendations>

⁹⁹ Airfinity, Vaccine Production, science.airfinity.com/supply-and-production/production/by-vaccine

¹⁰⁰ Sinopharm, About Us: Social Responsibility, www.sinopharm.com/en/1315.html

¹⁰¹ Sinopharm, Annual Report 2020, p. 9, media.sinopharm.todayir.com/2021042308080224799730699_en.pdf

¹⁰² Sinopharm, "China grants conditional market approval for Sinopharm CNBG's COVID-19 Vaccine", 2 janvier 2021, www.sinopharm.com/en/s/1395-4689-38862.htm ; "Chinese Covid-19 Vaccine Efficacy Better than Expected; Interview with Mr. Liu Jingzhen, Chairman of Sinopharm", 16 janvier 2021, www.sinopharm.com/en/s/1395-4689-38923.html

¹⁰³ Knowledge Portal, Chinese COVID-19 Vaccines, www.knowledgeportal.org/vaccines-china

soit 31 dollars, au gouvernement chinois¹⁰⁴.

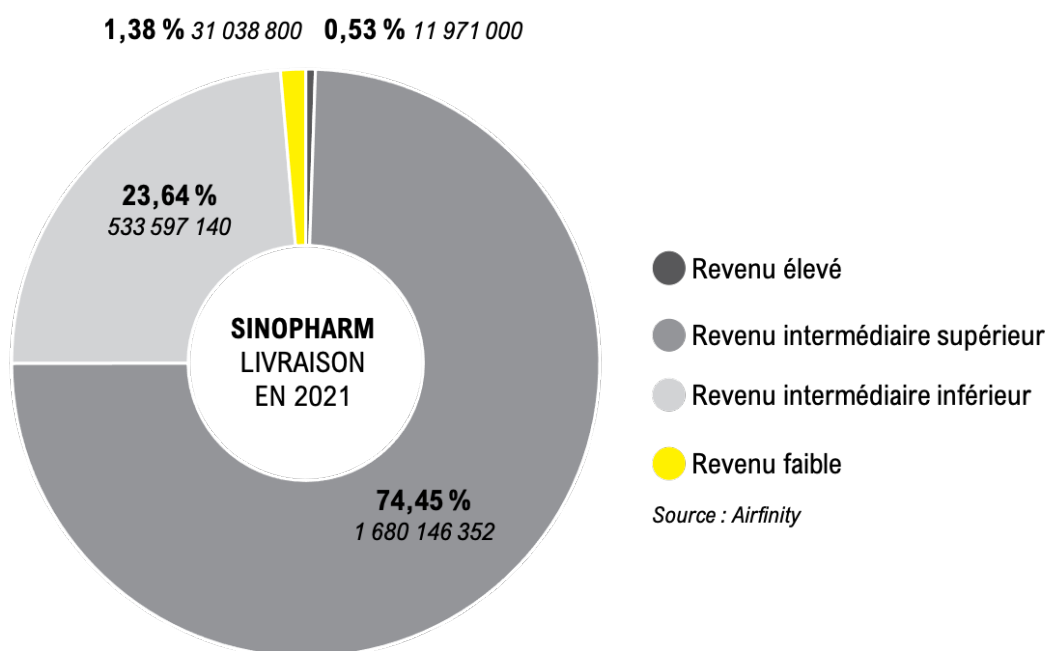
La production de Sinopharm se concentre principalement en Chine, mais l'entreprise a également conclu des accords avec six fabricants étrangers au Bangladesh, en Hongrie, en Indonésie, au Maroc, en Serbie et aux Émirats arabes unis¹⁰⁵. L'entreprise n'a pas pris publiquement position concernant les propositions visant à mettre en place des dérogations aux droits de propriété intellectuelle pour les vaccins pendant la pandémie¹⁰⁶.

Sinopharm n'a pas conclu d'accords de production ouverts et non exclusifs ni ne s'est engagée à participer au C-TAP ou à l'un des pôles de transfert de technologie mis en place par l'OMS, faisant ainsi potentiellement obstacle à un accès équitable au vaccin anti-COVID.

Sinopharm a produit un peu plus de 2,25 milliards de doses en 2021, dont la majeure partie a été distribuée en Chine. L'entreprise a fourni 1,4 % de ses doses à des pays à faible revenu et 23,6 % à des pays à revenu intermédiaire inférieur, ce qui est en dessous de ce qui est nécessaire pour assurer une distribution équitable de son vaccin à l'échelle mondiale¹⁰⁷.

En juillet 2021, Sinopharm a accepté de fournir des doses de vaccin au stock tampon humanitaire du COVAX, dont l'objectif est d'administrer des vaccins anti-COVID à 167 millions de personnes déplacées dans le monde¹⁰⁸.

Part des livraisons des vaccins de Sinopharm aux pays de chaque niveau de revenu - Pourcentage et nombre de doses



RÉSUMÉ

Sinopharm ne possède pas de politique relative aux droits humains et ne fait aucune mention des normes

¹⁰⁴ Global Times, "Government to pay 200 yuan per dose of Chinese COVID-19 inactivated vaccines", 16 décembre 2020, www.globaltimes.cn/content/1210093.shtml

¹⁰⁵ Knowledge Portal, Chinese COVID-19 Vaccines, www.knowledgeportalia.org/vaccines-china

¹⁰⁶ La Chine a pourtant publiquement exprimé son soutien aux propositions d'assouplissement des règles de la propriété intellectuelle, telles qu'en ont proposé l'Inde et l'Afrique du Sud au Conseil des ADPIC de l'OMC ; ADPIC, « Compte-rendu de la réunion : Tenue au Centre William Rappard les 15 et 16 octobre et le 10 décembre 2020 » (IP/C/M/96/Add.1, 16 février 2021), § 977, <https://docs.wto.org/dol2fe/Pages/SS/directdoc.aspx?filename=r:/IP/C/M96A1.pdf&Open=True>

¹⁰⁷ Airfinity, www.airfinity.com/

¹⁰⁸ GAVI, « Gavi et les agences humanitaires s'associent pour vacciner les populations les plus vulnérables du monde contre la COVID-19 », 16 novembre 2021, <https://www.gavi.org/fr/actualites/media-room/gavi-agences-humanitaires-sassocient-pour-vacciner-populations-vulnerables>

internationales fondamentales de responsabilité des entreprises en matière de droits humains sur son site Internet. Elle vend son vaccin à des prix relativement élevés comparés à certaines autres entreprises et n'a publié aucune information concernant sa politique de tarification ou ses coûts de production réels, ses coûts individuels, ses sources de financement extérieur, les prix facturés aux différents pays, ou les conditions contractuelles de vente qu'elle applique. Fin 2021, l'entreprise avait fourni 1,4 % de ses 2,25 milliards de doses à des pays à faible revenu et 23,6 % à des pays à revenu intermédiaire inférieur, ce qui est en dessous de ce qui est nécessaire pour assurer une distribution équitable de son vaccin. Sinopharm a distribué son vaccin par le biais du dispositif COVAX, mais n'a pas rejoint le C-TAP ou conclu d'accords de production ouverts et non exclusifs.

L'entreprise n'a pas répondu à la lettre qu'Amnesty International lui a adressée pour lui demander de commenter cette évaluation.

ÉVALUATION DE SINOPHARM

<i>Partage de la propriété intellectuelle, des connaissances et des technologies</i>			
<i>Tarification équitable et transparente</i>	—	—	—
<i>Distribution du vaccin</i>			

SINOVAC

Sinovac Biotech Ltd. (Sinovac) est un laboratoire basé à Pékin¹⁰⁹. Ce n'est pas une entreprise publique. Bien que sa direction et la majeure partie de ses activités se trouvent en Chine, Sinovac dispose d'une structure d'entreprise internationale. Elle est constituée dans l'île caribéenne d'Antigua-et-Barbuda et ses actions sont inscrites à la Bourse des États-Unis, le NASDAQ¹¹⁰. La filiale qui assure la fabrication de son vaccin anti-COVID, Sinovac Life Sciences Co., Ltd., est partiellement détenue par une autre entreprise pharmaceutique chinoise, Sino Biopharmaceutical Ltd., constituée aux Îles Caïman et inscrite à la bourse de Hong Kong¹¹¹.

En juin 2021, l'OMS a autorisé l'utilisation d'urgence du vaccin de Sinovac, connu sous le nom de CoronaVac¹¹². Fin décembre de la même année, l'entreprise affirmait avoir fourni plus de 2,5 milliards de doses dans le monde entier, un chiffre probablement plus élevé que n'importe quel autre fabricant¹¹³.

Sinovac n'a publié aucune politique relative aux droits humains. Son site Internet ne fait aucune mention de ces

¹⁰⁹ Sinovac, Company Profile, www.sinovac.com/investor/show.php?id=177&lang=en

¹¹⁰ Sinovac, *Annual Report*, 2020, p. 72, www.sec.gov/ix?doc=/Archives/edgar/data/0001084201/0001084201000156459021020156/sva-20f_20201231.htm

¹¹¹ Sino Biopharm, "Sino Biopharm holds 15.03 percent in the subsidiary", *Interim 2021 Annual Report*, p. 12, www.sinobiopharm.com/userfiles/files/E21082528-Sino%20Bio-IR.pdf

¹¹² Sinovac, "World Health Organization Authorizes SINOVAC's CoronaVac® for Emergency Use", 2 juin 2021, www.sinovac.com/news/shownews.php?id=1245&lang=en

¹¹³ Rapport hebdomadaire d'Airfinity, 17 décembre 2021, p. 36. Selon les données d'Airfinity, Sinovac a livré un peu plus de 2,45 milliards de doses, ce qui représente le chiffre le plus élevé de tous les laboratoires de vaccin anti-COVID. Airfinity, *Production by vaccine*, consulté le 10 janvier 2022, www.science.airfinity.com/supply-and-production/production/by-vaccine.

derniers, mais fait part, en termes vagues, de l'engagement de l'entreprise à mettre en œuvre « des actions pratiques pour contribuer à la santé pour tous, s'acquitter de [ses] responsabilités et travailler tous ensemble en faveur d'un monde en meilleure santé pour tous ».

Comparée aux fabricants de vaccins occidentaux, Sinovac a publié relativement peu d'informations sur ses activités ou politiques. Bien que l'entreprise ait publié des communiqués de presse concernant le déploiement de son vaccin, ceux-ci ne renseignaient que peu ou pas sur les accords qu'elle avait conclus pour fournir la Chine ou d'autres pays¹¹⁴.

Les actions de Sinovac sont inscrites au NASDAQ. De ce fait, l'entreprise est tenue par la Securities and Exchange Commission (SEC), l'organisme de régulation des marchés financiers des États-Unis, de communiquer certaines informations. Néanmoins, la SEC a suspendu les opérations sur les actions de Sinovac en 2019, à la suite d'un différend entre actionnaires, portant sur une tentative de rachat¹¹⁵.

Ni le gouvernement chinois ni Sinovac n'a fourni de déclaration exhaustive précisant le montant total des financements publics ou d'autres formes de soutien que l'entreprise a reçus pour développer et fabriquer son vaccin.

En 2021, Sinovac n'a publié que peu d'informations sur sa situation financière. Elle avait cependant déclaré auparavant avoir reçu des aides publiques. En 2020, l'entreprise avait rapporté avoir reçu 14,2 millions de dollars sous la forme de subventions gouvernementales, pour couvrir certains de ses coûts de recherche et développement ainsi que d'autres coûts liés à « la propriété, l'usine et aux équipements¹¹⁶ ». Elle n'a fourni aucune précision supplémentaire ni expliqué si ces autres coûts avaient un rapport avec son vaccin anti-COVID ou non. En avril 2020, selon des informations relayées par les médias, l'entreprise avait déclaré avoir reçu un prêt à faible taux d'intérêt de 8,5 millions de dollars de la part d'une banque publique, et obtenu l'accès à plus de 70 000 mètres carrés de terrain à Pékin pour l'édification d'une nouvelle usine de production¹¹⁷.

Plus important peut-être, le gouvernement chinois a accordé un traitement fiscal préférentiel à la filiale qui fabrique le vaccin de Sinovac¹¹⁸. L'entreprise a révélé que, pour les années 2020, 2021 et 2022, le taux de l'impôt sur les sociétés qu'elle aura à payer ne sera que de 15 %, au lieu des 25 % habituels. Ce taux préférentiel pourrait représenter des milliards de dollars pour elle.

Sinovac n'a fourni aucune information sur sa politique tarifaire, mais contrairement à AstraZeneca et Johnson & Johnson, elle ne s'est pas engagée à produire des vaccins sans but lucratif pendant la pandémie. L'entreprise a révélé que ses profits s'élevaient à 10,3 milliards de dollars pour le premier semestre 2021, contre seulement 58,2 millions l'année précédente¹¹⁹. Les données disponibles montrent qu'elle facture ses doses de vaccin aux gouvernements étrangers entre 10 et 22 dollars l'unité¹²⁰. D'après un média détenu par l'État chinois, Sinovac fait payer 200 yuans par dose, soit 31 dollars, au gouvernement chinois.

Les activités de fabrication de Sinovac se concentrent largement en Chine, mais l'entreprise a signé des accords avec des fabricants dans sept autres pays, pour une production totale estimée à plus de 1,55 milliard de doses¹²¹. Il s'agit de l'Algérie, du Brésil, de l'Égypte, de l'Indonésie, de la Malaisie et du Sri Lanka.

Sinovac n'a pas pris publiquement position concernant les propositions visant à établir des dérogations aux droits de propriété intellectuelle pour les vaccins pendant la pandémie, mais elle avait déjà exprimé son soutien à ces protections auparavant. Dans son rapport annuel le plus récent, Sinovac déclarait : « notre succès dépend, en partie, de notre capacité à protéger nos technologies propriétaires. Nous essayons de protéger les technologies que nous

¹¹⁴ Sinovac, Press Releases, www.sinovac.com/news/news.php?class2=154&lang=en

¹¹⁵ SEC, "Charges Activist Investors for Participation in Undisclosed Plan to Replace the Board of China-Based Biopharmaceutical Company", Administrative Proceeding, File No. 3-19799, 13 mai 2020, www.sec.gov/enforce/34-88864-s

¹¹⁶ Sinovac, *Annual Report*, 2020, p. 48, www.sec.gov/ix?doc=/Archives/edgar/data/0001084201/0001084201000156459021020156/sva-20f_20201231.htm

¹¹⁷ Reuters, "China's Sinovac gains land and loans to speed up work on coronavirus vaccine", 23 avril 2020, www.reuters.com/article/health-coronavirus-china-sinovac-biotech/chinas-sinovac-gains-land-and-loans-to-speed-up-work-on-coronavirus-vaccine-idUSL5N2CB0C9

¹¹⁸ Sinovac, *Annual Report*, 2020, p. 52, www.sec.gov/ix?doc=/Archives/edgar/data/0001084201/0001084201000156459021020156/sva-20f_20201231.htm

¹¹⁹ SEC, Sinovac Reports Unaudited First Half of 2021 Financial Results, www.sec.gov/Archives/edgar/data/1084201/000110465921154709/tm2136598d1_ex99-1.htm

¹²⁰ Knowledge Portal, Chinese COVID-19 Vaccines, www.knowledgeportal.org/vaccines-china

¹²¹ Knowledge Portal, Chinese COVID-19 Vaccines, www.knowledgeportal.org/vaccines-china

considérons comme importantes pour nos affaires en remplissant des demandes de brevets et en nous appuyant sur les protections réglementaires qui s'appliquent à la pharmaceutique et sur le secret industriel, y compris en ce qui concerne nos vaccins potentiels et existants¹²² ».

Sinovac n'a pas conclu d'accords de production ouverts et non exclusifs ni ne s'est engagée à participer au C-TAP, faisant ainsi obstacle à un accès équitable au vaccin anti-COVID.

D'après des données fournies par Airfinity, à la fin de l'année 2021, Sinovac avait produit 2,45 milliards de doses de vaccin, dont 79 % avaient été livrés à des pays à revenu élevé ou intermédiaire supérieur, 20,6 % à des pays à revenu intermédiaire inférieur et moins de 0,5 % à des pays à revenu faible¹²³. Bien que la majorité des vaccins de Sinovac ait été distribuée en Chine, plus de 646 millions de doses ont été vendues à 31 autres pays, régions ou organisations dans le reste du monde. Sur celles-ci, 2 millions seulement ont été achetées par un pays à revenu faible (le Tadjikistan) et 105 millions par des pays à revenu intermédiaire inférieur.

La Chine s'est portée acquéreuse de 8,5 millions de doses supplémentaires, dont elle a fait don à 22 pays¹²⁴. En juillet 2021, Gavi, l'Alliance du vaccin, a signé des contrats d'achat avec Sinovac et Sinopharm afin de fournir 500 millions de vaccins au dispositif COVAX. Toutefois, la majorité de ces doses n'a pas encore été livrée¹²⁵.

Sinovac a également accepté de participer à Gavi, l'Alliance du Vaccin, et au stock tampon humanitaire du COVAX mis en place par le Comité permanent interinstitutions (IASC) dans le but d'administrer des vaccins anti-COVID à 167 millions de personnes déplacées dans le monde. Comme les fabricants Clover, Johnson & Johnson et Sinopharm, Sinovac renoncera à ses exigences en matière d'indemnisation vis-à-vis des organisations humanitaires qui administrent ses vaccins à ces populations, dispensant ainsi les organismes des Nations unies et les ONG locales d'assumer la charge du risque des événements indésirables liés à l'utilisation des produits de ces entreprises¹²⁶.

¹²² Sinovac, Annual Report, 2020, p. 24.

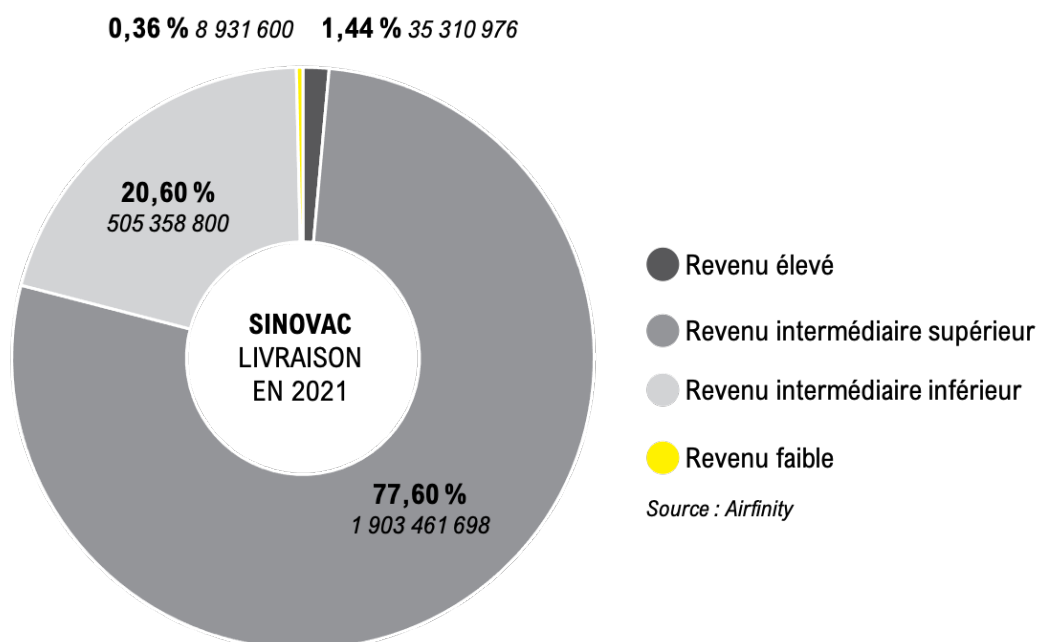
¹²³ Airfinity, données fournies le 7 janvier 2022, conservées dans les archives, www.airfinity.com/

¹²⁴ Knowledge Portal, Chinese COVID-19 Vaccines, www.knowledgeportal.org/vaccines-china

¹²⁵ GAVI, « Gavi signe des accords avec Sinopharm et Sinovac, en vue de la livraison immédiate de vaccins à COVAX », 12 juillet 2021, <https://www.gavi.org/fr/actualites/media-room/gavi-signe-accords-avec-sinopharm-sinovac-livraison-immEDIATE-vaccins-covax>

¹²⁶ GAVI, « Gavi et les agences humanitaires s'associent pour vacciner les populations les plus vulnérables du monde contre la COVID-19 », 16 novembre 2021, <https://www.gavi.org/fr/actualites/media-room/gavi-agences-humanitaires-sassocient-pour-vacciner-populations-vulnerables>

Part des livraison des vaccins de Sinovac aux pays de chaque niveau de revenu - Pourcentage et nombre de doses




RÉSUMÉ

Sinovac ne possède pas de politique relative aux droits humains et ne fait aucune mention des normes internationales fondamentales de responsabilité des entreprises en matière de droits humains sur son site Internet. Elle vend son vaccin à des prix relativement élevés comparés à certaines autres entreprises et n'a publié aucune information concernant sa politique de tarification ou ses coûts de production réels, ses coûts individuels, ses sources de financement extérieur, les prix facturés aux différents pays, ou les conditions contractuelles de vente qu'elle applique. Sinovac s'est engagée à fournir des doses au dispositif COVAX, mais n'a pas rejoint le C-TAP ou conclu d'accords de production ouverts et non exclusifs. Les livraisons de l'entreprise sont orientées vers les pays à revenu élevé : 79 % de ses vaccins ont été livrés à des pays à revenu élevé, 20,6 % à des pays à revenu intermédiaire inférieur et moins de 0,5 % à des pays à revenu faible.

L'entreprise n'a pas répondu à la lettre qu'Amnesty International lui a adressée pour lui demander de commenter cette évaluation.

ÉVALUATION DE SINOVAC

<i>Partage de la propriété intellectuelle, des connaissances et des technologies</i>			
<i>Tarification équitable et transparente</i>	—	—	—
<i>Distribution du vaccin</i>			

RESPONSABILITÉS DES INVESTISSEURS

L'obligation de respecter les droits humains et d'empêcher tout préjudice s'applique non seulement aux laboratoires eux-mêmes, mais aussi aux sociétés qui investissent dans ces laboratoires, y compris aux gestionnaires d'actifs et à leurs clients¹²⁷. Les investisseurs doivent exercer la diligence requise pour évaluer l'impact, potentiel ou réel, que les entreprises qu'ils choisissent de soutenir par des investissements financiers produisent sur les droits humains – autrement dit, les retombées potentielles ou réelles des actions et des produits de ces sociétés¹²⁸. Une fois cernées les répercussions négatives, potentielles ou réelles, des grands groupes bénéficiaires de leurs investissements, les investisseurs doivent entamer le dialogue avec eux et utiliser les moyens de pression dont ils disposent pour atténuer ces effets¹²⁹. Ils doivent également insister auprès de ces entreprises pour qu'elles exercent elles-mêmes la diligence requise à l'égard des droits humains¹³⁰.

Dans son rapport de septembre 2021, Amnesty International a établi le profil des dix plus gros investisseurs institutionnels présents dans le capital d'AstraZeneca, de Johnson & Johnson, de Moderna, de Novavax, de Pfizer et de BioNTech¹³¹. Il s'agit principalement de banques et de gestionnaires d'actifs basés aux États-Unis, dont les actifs combinés dans les laboratoires ayant conçu les vaccins s'élèvent à plus de 250 milliards de dollars américains. Il s'agit des entités suivantes (par ordre décroissant de volume total des actifs investis dans les laboratoires occidentaux ayant mis au point les vaccins) : Vanguard Group Inc., Blackrock Inc., State Street Corp., Capital Group Cos Inc., Wellington Management Group LLP, Baillie Gifford, Bank of America Corp, Morgan Stanley, Bank of New York Mellon et UBS.

¹²⁷ OCDE, "Scope and applications of 'business relationships' in the financial sector under the OECD Guidelines for Multinational Enterprises", <https://mneguidelines.oecd.org/global-forum/GFRBC-2014-financial-sector-document-2.pdf>. D'après l'OCDE, le HCDH conclut, dans son interprétation de l'applicabilité des Principes directeurs des Nations unies aux actionnaires minoritaires, que la détention d'actions par des investisseurs institutionnels, même minoritaires, constitue une relation commerciale. Voir également : projet B-Tech du HCDH, UNGPs 10+ and UN B-Tech dialogue on investment and human rights, 2020, www.ohchr.org/Documents/Issues/Business/UNGPsBHRnext10/ConceptNote_UNGP10_BTech.pdf, qui précise que le terme « investisseur institutionnel » désigne les institutions ayant investi dans des obligations (fixed income) ou dans des actions, cotées ou non (public equities et private equities), y compris dans du capital-risque (venture capital funds).

¹²⁸ OCDE, *Responsible business conduct for institutional investors: Key considerations for due diligence under the OECD Guidelines for Multinational Enterprises*, p. 33, <https://mneguidelines.oecd.org/RBC-for-Institutional-Investors.pdf>.

¹²⁹ OCDE, *Responsible business conduct for institutional investors: Key considerations for due diligence under the OECD Guidelines for Multinational Enterprises*, p. 35, <https://mneguidelines.oecd.org/RBC-for-Institutional-Investors.pdf>.

¹³⁰ OCDE, *Responsible business conduct for institutional investors: Key considerations for due diligence under the OECD Guidelines for Multinational Enterprises*, p. 35, <https://mneguidelines.oecd.org/RBC-for-Institutional-Investors.pdf>

¹³¹ Amnesty International, *Une double dose d'inégalité. Les laboratoires pharmaceutiques et la crise des vaccins contre le COVID-19*, septembre 2021 (POL 40/4621/2021), p. 59, <https://www.amnesty.org/fr/documents/pol40/4621/2021/fr/>

Le plus important de ces investisseurs, Vanguard Group Inc., détenait des parts pour un montant total de plus de 66 milliards de dollars dans les laboratoires AstraZeneca, Johnson & Johnson, Moderna, Novavax et Pfizer. Au moment de la publication du rapport, la valeur des investissements de BlackRock Inc. dans ces sociétés dépassait 62 milliards de dollars. Le poids de leurs actifs combinés, auquel il faut ajouter l'ensemble de leurs portefeuilles dans le secteur, leur confère un rôle primordial dans ces entreprises et une position influente dans la prise de décisions portant sur leurs opérations. Ensemble, ces investisseurs détenaient 22,7 % des parts d'AstraZeneca, 27,9 % de celles de Johnson & Johnson, 24,6 % de celles de Moderna, 17,3 % de celles de Novavax et 32,7 % de celles de Pfizer¹³².

Or, aucun de ces investisseurs n'avait exercé publiquement l'influence indubitable que ces volumes d'actions hors du commun leur octroie sur les sociétés bénéficiaires de leur financement, ni n'avait révélé ses liens avec celles-ci, alors qu'ils auraient pu, s'ils l'avaient fait, inciter les laboratoires à assumer pleinement leurs responsabilités à l'égard des droits humains¹³³.

La situation a peu évolué depuis les derniers échanges d'Amnesty International avec ces dix investisseurs, en septembre. Notre organisation les a de nouveau approchés en janvier 2022 pour savoir s'ils avaient entamé un dialogue avec les sociétés bénéficiaires de leurs investissements au sujet des effets préjudiciables, réels ou potentiels, de leurs opérations sur l'accès équitable aux vaccins anti-COVID.

Seulement quatre investisseurs ont répondu, dont un seul, Baillie Gifford, a fourni des informations sur sa procédure de diligence requise depuis septembre 2021¹³⁴. L'investisseur a déclaré s'être réuni avec BioNTech et Moderna et avoir évoqué, avec Moderna en particulier, le rôle que l'entreprise affirme jouer pour atteindre l'objectif mondial de vaccination fixé par l'OMS. « Les mesures adoptées par Moderna en faveur de l'élargissement de l'accès équitable à ses vaccins sont encourageantes, notamment la priorité accordée aux marchés passés avec le COVAX et aux pays à revenu faible et intermédiaire (inférieur) ». Il a ajouté préférer « promouvoir le changement par le biais d'un actionariat actif et d'un dialogue direct avec la direction, plutôt que d'un militantisme public dans les médias en premier lieu ».

BlackRock a fait référence à une lettre adressée antérieurement à Amnesty International, dans laquelle la société déclare collaborer avec les entreprises pharmaceutiques « sur tous les aspects de leur activité », notamment « en les interrogeant pour comprendre leur rôle dans la vaccination anti-COVID¹³⁵. » UBS aussi a mentionné sa dernière communication avec Amnesty International, dans laquelle le groupe a écrit qu'il considère que les laboratoires pharmaceutiques ont « un rôle important à jouer pour résoudre le problème de l'accès aux médicaments » et qu'il « collabore avec les entreprises pharmaceutiques pour résoudre directement le problème de l'accès aux médicaments et aux droits humains¹³⁶ ».

Cependant, aucune de ces entreprises n'a adopté de mesures semblables à l'initiative menée par d'autres investisseurs. En janvier 2022, en amont des assemblées générales annuelles à venir, 65 investisseurs institutionnels, dont Nomura, Investec et Achmea Investment Management, ont envoyé une lettre ouverte aux conseils d'administration d'AstraZeneca, de Johnson & Johnson, de Moderna et de Pfizer pour les prier d'intégrer dans leurs stratégies commerciales les objectifs et recommandations de l'OMS en matière de vaccination. Ils les ont appelés à lier la rémunération des cadres aux progrès en faveur de l'accès équitable aux vaccins anti-COVID¹³⁷.

De même, en novembre 2021, d'autres investisseurs ont émis une résolution d'actionnaires avec Oxfam et le Interfaith Center on Corporate Responsibility, pour demander à Pfizer et Moderna d'étudier la possibilité de transférer

¹³² Toutes les données proviennent de Bloomberg, 26 mai 2021.

¹³³ Amnesty International, *Une double dose d'inégalité. Les laboratoires pharmaceutiques et la crise des vaccins contre le COVID-19*, septembre 2021 (POL 40/4621/2021), p. 59, <https://www.amnesty.org/fr/documents/pol40/4621/2021/fr/>

¹³⁴ Baillie Gifford, lettre à Amnesty International, 31 janvier 2021, archives.

¹³⁵ BlackRock, courriel adressé à Amnesty International, 10 septembre 2021, archives. BlackRock a également renvoyé Amnesty International au bulletin d'information sur son vote en tant que gestionnaire d'investissement : Johnson & Johnson, www.blackrock.com/corporate/literature/press-release/blk-vote-bulletin-johnson-and-johnson-apr-2021.pdf ; et Q3 2020 BlackRock Investment Stewardship Global Quarterly Stewardship Report October 2020, pp. 20-21 www.blackrock.com/corporate/literature/publication/blk-qrtly-stewardship-report-q3-2020.pdf

¹³⁶ UBS, courriel adressé à Amnesty International, 10 septembre 2021, archives.

¹³⁷ Gestionnaires des fonds d'investissement Achmea, lettre aux conseils d'administration, <https://www.achmeainvestmentmanagement.nl/-/media/files/institutioneel/nieuws/letter-executive-remuneration-pharma-4-1-2022.ashx>

les technologies et savoir-faire nécessaires à la fabrication du vaccin afin d'accroître la production mondiale¹³⁸.

Malheureusement, les investisseurs les plus présents dans le capital des fabricants de vaccins ont pris peu d'initiatives, voire aucune, pour garantir que leurs investissements ne portent pas préjudice aux droits humains : ils ont préféré passer la recherche de profits avant la santé des personnes.¹³⁹

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2022, les prévisions relatives à la production mondiale de vaccins anti-COVID s'annoncent suffisantes pour répondre aux besoins de la planète. Pourtant, de trop nombreuses personnes dans le monde risquent de voir leur accès au vaccin refusé ou retardé trop longtemps si les laboratoires, et leurs investisseurs, continuent de prendre des décisions commerciales sans respecter leurs obligations à l'égard des droits humains. Toutes les entreprises évaluées créent des obstacles à l'accès équitable aux vaccins, contribuant ainsi à une crise mondiale sans précédent en matière de droits humains.

Les habitants et habitantes des pays à faible revenu sont laissés pour compte. Des engorgements ralentissent certes la distribution dans de nombreux pays, mais le caractère imprévisible et insuffisant de l'approvisionnement reste un facteur clé pour expliquer la faiblesse des taux de vaccination.

Les entreprises doivent agir d'urgence, de concert avec les gouvernements, pour approvisionner en priorité les pays et régions où les objectifs de vaccination n'ont pas encore été atteints, ce qui y rend la livraison de doses particulièrement nécessaire. Les États doivent permettre l'intégration d'une certaine flexibilité contractuelle pour les fabricants de vaccins concernant les conditions de livraison, afin que ceux qui sont le plus à risque au niveau international obtiennent l'accès aux doses en temps et en heure. Ils doivent mettre en place toutes les mesures nécessaires et soutenir les pays dans le besoin afin de garantir un déploiement efficace et équitable du vaccin à réception des doses. Une responsabilité particulièrement grande incombe aux États où les fabricants de vaccins sont basés ou depuis lesquels ils dirigent leurs activités, notamment certains pays de l'Union européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis, ainsi que la Chine.

Alors que la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de COVID-19 poursuit son évolution sans fin, les grands groupes pharmaceutiques doivent modifier radicalement leur approche de la distribution des doses, de la tarification et du partage de la propriété intellectuelle et des technologies, afin de faire passer les droits humains avant la recherche de profits. Les laboratoires ayant mis au point les vaccins ne pourront remplir réellement leurs obligations à l'égard des droits humains qu'à condition d'instaurer une distribution et une tarification équitables des doses et de partager ouvertement leurs technologies et leur propriété intellectuelle.

Malheureusement, la pandémie de COVID-19 et l'insuffisance de la reddition des comptes de la part des compagnies pharmaceutiques ont mis au jour les déficiences de nos normes visant à garantir que les entreprises assument leurs responsabilités en matière de droits humains. Les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme définissent les responsabilités des entreprises en matière de droits humains, en vertu du droit international. Or, la pandémie de COVID-19 a révélé combien les entreprises qui les respectent véritablement sont peu nombreuses, dans la pratique. Ce n'est pas une bonne chose. Des mesures doivent être prises d'urgence pour instaurer des règles solides applicables aux échelons national et international, afin de veiller au respect de l'obligation de rendre des comptes par les entreprises, notamment dans l'industrie pharmaceutique.

Alors que commence la troisième année de la pandémie, il est indispensable que les **fabricants de vaccins** agissent maintenant. Ils doivent :

- prendre d'urgence des mesures immédiates pour garantir un approvisionnement équitable de leurs vaccins anti-COVID aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, en accordant la priorité à l'accès

¹³⁸ Oxfam America, "Shareholder resolutions push Pfizer, Moderna, and Johnson & Johnson to address COVID vaccine inequality", 4 novembre 2021, <https://www.oxfamamerica.org/press/press-releases/shareholder-resolutions-push-pfizer-moderna-and-johnson-johnson-to-address-covid-vaccine-inequality/>

¹³⁹ Peter Singer, "Investors Must Tackle Vaccine Inequity, Jackson Hole Economics", 24 janvier 2022, <https://jheconomics.com/investors-must-tackle-vaccine-inequity/>

aux vaccins dans les pays à faible revenu afin d'atteindre l'objectif de l'OMS de voir 70 % de la population vaccinée d'ici juillet 2022 ;

- poursuivre la distribution des vaccins en se fondant sur des considérations relatives aux droits humains, telles que la prévalence de la pandémie dans un pays, le fonctionnement du système de santé national, le taux de vaccination et la non-discrimination. À cet effet, ils doivent allouer une partie non négligeable de leur production annuelle au COVAX, y compris par des dons publics ;
- dialoguer avec les acheteurs de leurs vaccins anti-COVID et intégrer une certaine flexibilité dans les contrats passés avec eux concernant les conditions de livraison, afin que ceux qui sont le plus à risque au niveau international obtiennent l'accès aux vaccins en temps et en heure, en particulier en cas de flambées soudaines du virus nécessitant une réponse urgente ;
- partager la propriété intellectuelle en accordant des licences ouvertes et non exclusives, ou en participant au C-TAP, et en rendant publiques toutes les modalités de ce partage ;
- partager leurs connaissances et technologies tacites et codifiées et former des fabricants compétents, qui s'engagent à contribuer à l'accélération et à la diversification de la production de vaccins en participant au C-TAP et, le cas échéant, en passant par les pôles de transfert de technologie mis en place par l'OMS ;
- fixer le prix de leurs doses en veillant à ce que la recherche de profits ne constitue pas un obstacle à l'accès aux vaccins. Les laboratoires doivent, au minimum, fournir les vaccins à prix coûtant aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur pendant toute la durée de la crise sanitaire mondiale ;
- associer à tous les postes de direction concernés la surveillance et la responsabilité du respect, par l'entreprise, de l'obligation d'élargir l'accès équitable aux vaccins anti-COVID, en application des droits humains ; assigner également des responsabilités au niveau du conseil d'administration, notamment en liant la rémunération des cadres à ce respect des droits humains.

Les **investisseurs institutionnels** qui détiennent ou gèrent des parts du capital de ces fabricants de vaccins ont également des responsabilités en matière de droits humains. Il faut qu'ils mobilisent l'influence considérable qu'ils possèdent sur ces entreprises pour les pousser à éliminer les obstacles à l'accès équitable aux vaccins anti-COVID et pour favoriser l'obligation de rendre des comptes et la transparence. Ils doivent :

- faire preuve de toute la diligence requise en matière de droits humains dans le cadre de leurs investissements et de leurs services financiers, en exerçant une surveillance continue des conséquences sur les droits humains qu'ont les vaccins anti-COVID des laboratoires les ayant mis au point et en prenant des mesures immédiates pour empêcher tout effet négatif, atténuer tout risque et remédier à toute atteinte identifiée, notamment par les moyens suivants :
 - en émettant des déclarations publiques pour appeler les entreprises dans lesquelles ils investissent à adopter les mesures décrites ci-dessus ;
 - en insistant pour que les structures de direction veillent au respect des obligations relatives aux droits humains, y compris en liant la rémunération des cadres à ce respect des droits humains ;
 - en révélant publiquement leurs processus de mise en œuvre de la diligence requise en matière de droits humains et les actions entreprises pour prévenir ou remédier à toute atteinte à ces droits et atténuer tout risque lié aux vaccins anti-COVID produits par les laboratoires en question.

Enfin, Amnesty International appelle les **États** à :

- redistribuer les doses excédentaires de vaccins anti-COVID qu'ils ont en stock aux pays à revenu faible ou à revenu intermédiaire inférieur, de préférence par le biais de mécanismes internationaux ou régionaux comme le COVAX, et veiller à ce que la distribution des doses reste équitable en 2022 et au-delà. De même, mettre en place toutes les mesures nécessaires et soutenir les autres pays afin de garantir un déploiement efficace et équitable du vaccin à réception des doses ;

- mettre en place toutes les mesures et politiques, notamment législatives, pour amplifier la production mondiale de vaccins anti-COVID et empêcher les laboratoires d'entraver l'accès aux doses ;
- soutenir le C-TAP, lui allouer des ressources et encourager l'attribution de licences non exclusives et ouvertes incluant des dispositions pour le transfert de connaissances et de technologies ;
- soutenir les initiatives en faveur d'une réforme des régimes des droits de propriété intellectuelle pour garantir l'universalité de l'accès aux produits pharmaceutiques vitaux essentiels et respecter l'esprit de la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique (2001) en soutenant les initiatives qui améliorent l'accès aux produits de santé anti-COVID, telles que la proposition de dérogation à l'Accord de l'OMC sur les ADPIC, et en ayant recours en temps opportun aux mesures de flexibilité prévues dans cet accord ;
- rendre publiques les conditions des accords qu'ils passent avec les laboratoires, notamment en matière de financement, de précommande et de contrats d'achat, garantir la transparence des financements publics versés aux entreprises et subordonner ces financements à la condition qu'elles partagent leur propriété intellectuelle, leurs connaissances et leurs technologies, qu'elles participent aux mécanismes internationaux d'approvisionnement en vaccins et d'échange de technologies, tels que le C-TAP, et qu'elles rendent publics, de façon accessible et en temps voulu, leurs coûts ventilés par poste de dépenses (recherche, développement, production, marketing et distribution), ainsi que toute autre donnée pertinente ;
- permettre l'intégration d'une certaine flexibilité contractuelle pour les fabricants de vaccins concernant les conditions de livraison, afin que ceux qui sont le plus à risque au niveau international obtiennent l'accès aux doses en temps et en heure, en particulier quand des flambées soudaines du virus nécessitent une réponse urgente ;
- adopter et mettre en œuvre des dispositions applicables obligeant toutes les entreprises, y compris les investisseurs institutionnels, à faire preuve de la diligence requise pour prévenir tout préjudice aux droits humains et atténuer les risques en la matière dans l'ensemble de leurs activités, de leurs relations commerciales et de leur chaîne de valeur.



Un monument commémoratif interactif en hommage aux victimes du COVID-19 a été installé Place Tolsá, à Mexico.
© Luis Barron / Eyepix Group/Barcroft Media via Getty Images

SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS DES FABRICANTS

Synthèse des évaluations des fabricants

ENTREPRISE	PARTAGE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DES SAVOIRS ET DES TECHNOLOGIES	TARIFICATION ÉQUITABLE ET TRANSPARENTE	DISTRIBUTION DU VACCIN
ASTRAZENECA	AstraZeneca ne participe pas au C-TAP et n'a délivré aucune licence non exclusive de son vaccin anti-COVID, ce qui maintient des obstacles à un accès équitable à celui-ci.	Jusqu'à présent, AstraZeneca applique une politique de vente à prix coûtant, mais elle n'a pas divulgué d'informations sur ses coûts de recherche-développement ou de production.	AstraZeneca fournit plus de 50 % de ses vaccins à des pays à faible revenu.
JOHNSON & JOHNSON	Johnson & Johnson ne participe pas au C-TAP et n'a délivré aucune licence non exclusive de son vaccin anti-COVID, ce qui maintient des obstacles à un accès équitable à celui-ci.	Jusqu'à présent, Johnson & Johnson applique une politique de vente à prix coûtant, mais elle n'a pas publié d'informations sur ses coûts de recherche-développement ou de production.	Johnson & Johnson fournit plus de 50 % de ses vaccins à des pays à faible revenu.
MODERNA	Moderna ne participe pas au C-TAP et n'a délivré aucune licence non exclusive de son vaccin anti-COVID, ce qui maintient des obstacles à un accès équitable à celui-ci.	Moderna n'a pas divulgué sa politique tarifaire ni ses coûts de recherche-développement et de production. L'entreprise facture des tarifs disproportionnés, engrangeant des bénéfices excessifs.	Moderna a alloué 25,5 % de sa production à des pays à faible revenu.
PFIZER/ BIONTECH	Pfizer et BioNTech ne participent pas au C-TAP et n'ont délivré aucune licence non exclusive de leur vaccin anti-COVID, ce qui maintient des obstacles à un accès équitable à celui-ci.	Pfizer et BioNTech n'ont pas divulgué leur politique tarifaire ni leurs coûts de recherche-développement et de production. Elles facturent des tarifs disproportionnés, engrangeant des bénéfices excessifs.	Pfizer et BioNTech ont alloué 15 % de leur production à des pays à faible revenu.
SINOPHARM	Sinopharm ne participe pas au C-TAP et n'a délivré aucune licence non exclusive de son vaccin anti-COVID, ce qui maintient des obstacles à un accès équitable à celui-ci.	Sinopharm n'a pas divulgué sa politique tarifaire ni ses coûts de recherche-développement et de production.	Sinopharm a alloué 25 % de sa production à des pays à faible revenu.
SINOVAC	Sinovac ne participe pas au C-TAP et n'a délivré aucune licence non exclusive de son vaccin anti-COVID, ce qui maintient des obstacles à un accès équitable à celui-ci.	Sinovac n'a pas divulgué sa politique tarifaire ni ses coûts de recherche-développement et de production.	Sinovac a alloué 21 % de sa production à des pays à faible revenu.

Note explicative :

Propriété intellectuelle/Partage des connaissances

- opposition au partage
- partage partiel
- partage total

Tarification :

- tarification non publiée, disproportionnée
- tarification apparemment équitable, transparence insuffisante
- tarification équitable et transparente

Distribution :

- moins de 25 % aux pays à faible revenu
- entre 25 % et 50 % aux pays à faible revenu
- plus de 50 % aux pays à faible revenu

ANNEXE : LETTRES DES ENTREPRISES

RÉPONSES D'ASTRAZENECA, BIONTECH, PFIZER ET DE L'INVESTISSEUR BAILLIE GIFFORD

ASTRAZENECA¹⁴⁰

Déclaration (13 janvier 2022)

Transferts de propriété intellectuelle et de technologies

- Les vaccins sont des produits biologiques extrêmement spécialisés et complexes qui sont soumis à des normes et des processus d'essai et de qualité rigoureux pendant leur élaboration. Notre approche a été de partager notre technologie et notre savoir-faire avec plus de 20 organisations expérimentées dans le domaine de la fabrication de vaccins (notamment quatre partenaires bénéficiant de sous-licences) dans des pays où la production peut être accrue à grande échelle.
- Nous pensons que cela permet d'accroître plus efficacement la production et de mieux soutenir l'innovation, et notre modèle nous a permis de fournir 2,5 milliards de doses à 170 pays du monde. Plus des deux tiers des doses ont été attribués à des pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur.
- Lever complètement les droits de propriété intellectuelle ne serait pas une solution pour accroître rapidement la fabrication et répondre à une demande mondiale sans précédent. Le facteur limitant n'est pas lié aux droits de propriété intellectuelle, mais au temps que nécessite le transfert de connaissances techniques, de compétences et d'expertise nécessaires pour la production du vaccin, ainsi que le manque de fabricants spécialisés capables de rapidement mettre en place la capacité industrielle pour produire un vaccin sûr et efficace à l'échelle requise.

Accès équitable

- AstraZeneca reste engagée à fournir un accès mondial large et équitable au vaccin dans le monde entier. Depuis le début de la pandémie, nous avons fourni 2,5 milliards de doses à prix coûtant. Comme nous l'avons précédemment confirmé, nous avons commencé à passer à un modèle tarifaire abordable : nous adoptons une politique tarifaire différenciée en fonction du revenu national brut (RNB) par habitant, un modèle largement reconnu et mis en œuvre par les fabricants de médicaments et de vaccins, et nous continuerons de fournir le vaccin à prix coûtant pour AstraZeneca aux pays à revenu faible.

Soutien aux dons

- À ce jour, nous avons permis le don de plus de 200 millions de doses de vaccin dans le monde à 132 pays, dont 122 millions dans le cadre du dispositif COVAX.
- AstraZeneca a été le premier fabricant à soutenir les dons dans le cadre du dispositif COVAX.

BIONTECH¹⁴¹

BioNTech a répondu à la demande de commentaire d'Amnesty International par courriel le 14 septembre 2021, en répondant directement à la lettre d'Amnesty International et en envoyant une brève déclaration. Voici un aperçu des principales réponses de BioNTech à la lettre :

- Pfizer n'a pas bénéficié de la subvention de 375 millions d'euros (443 millions de dollars) du ministère

¹⁴⁰ AstraZeneca, courriel à Amnesty International, 13 janvier 2022, archives

¹⁴¹ BioNTech, courriel à Amnesty International, 14 janvier 2022, archives

fédéral allemand de l'Éducation et de la Recherche à titre de soutien au programme de développement du vaccin anti-COVID. La subvention a été octroyée uniquement à BioNTech et utilisée pour les activités menées en Allemagne.

- Sur les 2,6 milliards de doses fournies en 2021, un milliard ont été fournies à des pays à revenu faible ou intermédiaire.
- BioNTech met en place des usines de fabrication sur le continent africain et en Asie, consacrées exclusivement à la production de vaccins destinés à ces régions. La construction doit commencer en 2022.

Déclaration

En tant que fabricant de vaccin anti-COVID, nous comprenons qu'il est de notre responsabilité de soutenir l'approvisionnement mondial de vaccin Pfizer/BioNTech en augmentant continuellement nos capacités de production. Nous reconnaissons le besoin d'approvisionnement en doses de vaccin aux pays à revenu faible et intermédiaire inférieur. À ce jour, Pfizer et BioNTech ont envoyé plus de 2 milliards de doses à 150 pays et territoires dans le monde. Les entreprises sont fermement engagées à œuvrer à un accès équitable et économiquement abordable aux vaccins anti-COVID pour toutes et tous dans le monde, et travaillent activement avec les gouvernements du monde et des partenaires mondiaux de la santé dans le but de fournir 2 milliards de doses à des pays à revenu faible et intermédiaire en 2021 et 2022, à hauteur d'un milliard par an. Sur les 2,6 milliards de doses livrées en 2021, un milliard ont été fournies à des pays à revenu faible ou intermédiaire. Cela comprend un accord prévoyant la livraison de 500 millions de doses aux États-Unis à prix coûtant, que le gouvernement donnera à l'Union africaine et aux 92 pays bénéficiaires du système de garantie de marché (AMC) du dispositif COVAX, ainsi qu'un accord d'approvisionnement direct par le dispositif COVAX pour 40 millions de doses. Les premières doses de notre vaccin fournies au continent africain dans le cadre du dispositif COVAX ont été livrées au Rwanda il y a huit mois. Nous sommes pleinement engagés à fournir notre vaccin aux personnes de tous les pays du monde et de tous niveaux de revenu. Nous savons tous que personne ne sera en sécurité tant que tout le monde ne le sera pas.

Nous avons procédé à de nombreux transferts de technologie afin d'accroître considérablement la production de notre vaccin tout en assurant un niveau de qualité maximal. C'est pourquoi nous travaillons déjà en collaboration étroite avec des partenaires dans le cadre de licences et d'accords de production afin d'établir un réseau de fabrication ayant la certification GMP qui satisfasse à toutes les exigences pour la production de vaccins sûrs et efficaces. La chaîne d'approvisionnement mondiale de vaccins et le réseau de fabrication de Pfizer et BioNTech sont maintenant répartis sur quatre continents et comprennent plus de 20 centres de production. BioNTech prévoit de mettre en place une fabrication intégralement durable sur le continent africain pour l'approvisionnement de l'Union africaine en vaccin à ARNm, depuis que l'entreprise a annoncé qu'elle avait pour objectif de créer un vaccin bien toléré et très efficace contre le paludisme. La construction de la première usine de production de vaccins à ARNm doit débiter à la mi-2022. Cette première usine de production deviendra le point névralgique d'un réseau de production intégral africain décentralisé et robuste. La décision d'évaluer les solutions de production dans plusieurs pays africains suit les recommandations de l'Union africaine, des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) et de l'Agence africaine du médicament en cours de formation. Les potentiels lieux d'implantation des sites de production devraient coïncider avec les hubs de vaccination de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ce travail sera aligné avec l'initiative de l'Équipe Europe concernant la production de vaccins, de médicaments et de technologies de la santé ainsi que l'accès à ceux-ci en Afrique, menée par la Commission européenne en collaboration avec les États membres de l'UE.

Veillez également noter que nous ne commentons et ne révélons aucun élément de contrats, y compris les éléments financiers, qui ont été signés avec des autorités gouvernementales.



January 14, 2022



Ref: Right to reply to upcoming Amnesty International Publication

Mr. Wilcken,

Thank you for the opportunity to comment on the material from your forthcoming publication. We are pleased to share updates about our access efforts since your previous report was published in September 2021.

Since then, we have continued to make progress on our existing commitments to COVID-19 vaccine and made big strides on antiviral access. We have invested significant time and resources to meet our responsibility to respect the right to health in the challenging global context of the pandemic.

In line with our commitment to open communication, we are happy to continue clarifying our position and to sharing some additional information with you, as our COVID response has continued to evolve since our last exchange. Please note that we cannot comment about the assessment of our partner BioNTech or the references to other companies' policies.

Like you, we continue to be extremely concerned about the toll that COVID-19 is taking on the lives and well-being of people all over the world. This is why we have put all the power of our company behind the objective of contributing to ending this pandemic.

We share below some key updates and our ongoing progress under three core themes underpinning the right to health in the COVID context: 1) Intellectual Property, Knowledge and Technology Sharing; 2) Fair and Transparent Pricing; and 3) Vaccine Allocation.

1) Intellectual Property, Knowledge and Technology Sharing

Pfizer shares the goal of the international health and human rights communities of facilitating access to medicines for patients and we support implementation of the Doha Declaration, which recognizes countries' right to protect public health, while also acknowledging that IP protection is important for the development of new medicines. We remain committed to working directly with governments and other stakeholders, including to help ensure the COVID vaccine and our oral antiviral treatment, Paxlovid™ (nirmatrelvir [PF-07321332] tablets; ritonavir tablets), is accessible and affordable for those who need them. We recognize the unique level of economic development and social challenges of Least Developed Countries (LDCs), as defined by the United Nations Committee for Development Policy, and therefore Pfizer has a general [policy of patent non-enforcement in LDCs](#).

However, experience has demonstrated that the challenges to ensuring equitable distribution of the COVID-19 vaccine stem not from the IP system but rather from systemic and policy

Breakthroughs that change patients' lives®

pfizer.com

challenges such as tight supplies for vaccine manufacturing, export controls and other trade barriers affecting both vaccine manufacturing supplies and final product (which also affected products in our non-COVID lifesaving portfolio), and distribution infrastructure limitations that determine country readiness, including cold chain capacity, availability of syringes and diluents, vaccine hesitancy, etc. Weakening or waiving IP rights would not address these real-world challenges in the short term, nor will it contribute to better future pandemic preparedness and response.

Intellectual property as an enabler for access

We are fully aligned with the overarching imperative of increasing overall supply to achieve equitable access. Since the beginning of our COVID vaccine development program, we have focused our efforts and resources in ways that maximize our supply so we can support the global need. Because of the urgent need to vaccinate more people, we are continuously exploring innovative ways to increase the number of doses we're able to supply – which includes expanding our existing facilities, adding more suppliers, and bringing on additional Pfizer/BioNTech sites and contract manufacturers around the world to produce the vaccine.

Pfizer and BioNTech's global COVID-19 vaccine supply chain and manufacturing network now spans four continents and includes more than 20 manufacturing facilities, including contract manufacturing agreements that Pfizer has in place to further accelerate access around the world. Last July we announced a [landmark agreement with The Biovac Institute in South Africa](#) to manufacture the Pfizer-BioNTech COVID-19 vaccine exclusively for the 55 member states that make up the African Union, and in August, Pfizer and BioNTech also announced the signing of a [letter of intent with Eurofarma Laboratórios SA](#), a Brazilian biopharmaceutical company, to manufacture our COVID-19 vaccine for distribution within Latin America.

Such efforts are facilitated by the IP framework that protects the innovation and allows for secure transfer of technical knowledge. We will continue to explore and pursue opportunities to bring new partners into our supply chain network to further accelerate access to the COVID vaccine.

To further explain our position, it is important to understand that vaccine manufacturing is a biological production. It is extraordinarily complex under any circumstances, and even more so during a pandemic. The steps involved in a technology transfer include – but are not limited to – on-site development, equipment installation, engineering and process qualification tests, and regulatory approvals. The timeline for technology transfers is dependent on the extent of work needed during the transfer. On an average a fill/finish technology transfer (where product is filled into vials/syringes and packaged for delivery) takes anywhere from 18 months to three years from project kickoff to the qualification tests in which the new facility demonstrates that it can consistently execute a well-controlled process and make quality product (also known as performance qualification (PPQ) execution).

Expanding vaccine manufacturing to organizations without a proven track record and without the necessary skills, experience, or expertise to reliably source and manufacture vaccines could result in failures, which would put pressure on raw resources, potentially diverting them away from manufacturers who are producing COVID-19 vaccines and other essential vaccines to protect against a wide range of diseases. Lapses in quality could result in loss of trust in our processes or our ability to deliver a high-quality vaccine.

Breakthroughs that change patients' lives*

pfizer.com

IP enabling access to our COVID-19 oral antiviral treatment, Paxlovid™ (nirmatrelvir [PF-07321332] tablets; ritonavir tablets)

We believe that antivirals can play an important role in treating or preventing COVID-19, complementing vaccines and other therapeutic and social interventions. This is why we have been working diligently to actively leverage our deep heritage in anti-infective development, as well as our research, scale, and capital resources, to create targeted treatments that may help those who contract the virus around the world. We know that these efforts will only be truly impactful if they can reach those most in need.

Aligned with our belief that the current innovation system is an enabler of access, Pfizer and the Medicines Patent Pool (MPP) recently [announced](#) a voluntary licensing agreement for Pfizer's COVID-19 oral antiviral treatment in low- and middle-income countries. Licensing antiviral intellectual property to the MPP potentially helps to enable Pfizer's oral antiviral, to reach low-income and lower-middle-income countries as well as some upper-middle income countries, accounting for approximately 53% of the world's population, if authorized or approved in those countries. Pfizer will not receive royalties on sales in low-income countries and will further waive royalties on sales in all countries covered by the agreement while COVID-19 remains classified as a Public Health Emergency of International Concern by the World Health Organization.

Our access strategy aims at delivering safe and effective antiviral therapeutics as soon as possible and at an affordable price. In addition to our agreement with the MPP, during the pandemic Pfizer will offer our oral antiviral therapy, if authorized or approved, through a tiered pricing approach based on the income level of each country to promote equity of access across the globe. High and upper-middle income countries will pay more than lower income countries, which will pay a not-for-profit price.

Pfizer continues to invest to support the manufacturing and distribution of PAXLOVID, including exploring potential contract manufacturing options. As a result of these efforts, Pfizer is raising its production projections from 80 million to 120 million courses of treatment by the end of 2022. We have initiated bilateral outreach to countries in all regions around the world, as well as to supranational organizations, to help ensure no one is left behind.

We have also been leveraging lessons learned from the development and distribution of the COVID vaccine—including challenges faced by manufacturers, governments and the broader global community—to inform a strengthened approach to ensuring access.

2) Fair and Transparent Pricing

Not-for-profit pricing for low income and lower-middle income countries

We recognize that pricing is a key aspect of access and the right to health in practice. Early in our development program (June 2020), we decided to offer our COVID vaccine through tiered pricing. During the pandemic we chose to charge governments a price that help them ensure that there is little to no out-of-pocket costs for their populations based on the principles of volume, advanced commitment, equity and affordability. And recognizing that equity doesn't mean we give everyone the same, but rather we give more help to those in higher need, we set a lower price for middle-income than high-income countries, and we are providing the vaccine to low-income and lower-middle-income countries at a not-for-profit price.

The agreements Pfizer has entered with Governments are for supply of vaccine to their people, not for vaccine development. We have invested from our own resources/flow of revenues at risk and are prepared to continue to bear the costs of development and manufacturing to advance a solution to this pandemic. The funds received by Pfizer through advance purchase agreements

Breakthroughs that change patients' lives®

pfizer.com

are payments for vaccine doses that governments are acquiring. Therefore, these payments do not constitute government subsidies for the development and production of the vaccine.

3) Vaccine Allocation

From day one of our COVID vaccine development program, our outreach has been broad and inclusive to help ensure equitable access. In parallel, we approached all governments where Pfizer has a presence and global health organizations, including COVAX.

Early on the majority of our first doses were reserved by the high-income countries because middle- and low-income countries had placed orders first with other vaccine makers, either because of the uncertainty of mRNA technology or because they were pursuing other options. Because of some of the challenges faced by other vaccine producers, many of these countries later came back to us and we worked to rapidly establish agreements and allocate doses as quickly as possible. Our contractual obligations on vaccine allocations have been determined by this sequence of events.

We recognize and are concerned by the relative lower pace with which vaccines ended up reaching low-income countries, however, it is important to also acknowledge that approximately two thirds of the 1.3 billion people living in poverty are in the middle-income countries. Our efforts to substantially increase Pfizer/BioNTech vaccine shipments through the end of 2021, had a particular focus on low- and lower-middle-income countries that are further from global targets.

We are happy to share that as of January 9, we have supplied more than 2.66 billion doses of the Pfizer-BioNTech COVID-19 vaccine to 167 countries in every region of the world. Of these, more 1 billion doses were delivered to 99 low- and middle-income countries by end-2021, with more than 40% going to 56 low- and lower-middle income countries. Specifically,

- We are a proud partner to COVAX, with an agreement to supply 40M doses in alignment with their allocation strategy for the Pfizer-BioNTech vaccine.
- In July 2021 we signed a milestone agreement with the US Government to provide 1 billion vaccines doses that they would subsequently donate to COVAX's AMC 92 and African Union Countries in 2021 and 2022. The first shipment from the US Government agreement reached Rwanda on August 18, 2021. As of January 9, 2022, more than 205 million doses have been delivered to 65 low-and-lower-middle income countries as part of this program¹.
- Similarly, we are also supporting the European Commission and participating member states in their efforts to provide donations to countries in need through COVAX. Pfizer/BioNTech, the European Commission and COVAX have established a framework that enables EC member states to donate doses from their allocations to low- and lower-middle-income countries in need through COVAX, with France acting as the coordinating member state for donations. The first donation under this framework, which occurred in late October, was the donation of doses from France to Rwanda. As of January 9, 2022, more than 16 million doses have been donated by EU nations to countries in need.

Because of all these ongoing initiatives and our continued efforts to boost vaccine manufacturing, in 2021 we pledged to supply 2 billion doses to low-and middle-income countries

¹ More information about status of vaccine deliveries via this donation program can be accessed via [USAID's website](#).

PFIZER - 5

through 2022 – 1 billion each year. Our current allocation to low- and middle-income countries from all supply pathways² which includes also bilateral agreements and the initiatives mentioned above, surpassed this pledge in 2021.

Capacity and resources to strengthen vaccine access for LMICs

What's more, as we scale up manufacturing volume, we are simultaneously identifying parallel ways to ensure that low-and-middle-income countries have better access to vaccines and—crucially—capacity to dispense the vaccines to their populations. We recognise the dire need for vaccines in low-income country populations. We continue to see reliable vaccine deliveries to those countries as a central part of Pfizer's COVID-19 response and are continually working to improve the efficacy and speed of delivery to their vulnerable populations.

We've worked to leverage our expertise to both expand and improve the supply network and storage and handling requirements of the COVID vaccine itself – to meet the needs of our global network. We produced over 3 billion doses in 2021– more than double our original 1.3 billion-dose estimate, of which more than 1 billion went to low- and middle-income countries, as mentioned above. Pfizer expects to manufacture 4 billion doses in 2022.

Many elements have been critical to achieving this increase, including bringing on additional Pfizer and BioNTech facilities and external suppliers, expanding the supply of raw materials, and enhancing the manufacturing process itself. We have reduced our COVID-19 vaccine manufacturing timeline from approximately 110 days – from start to vial-ready – to an average of 60 days, an almost 50% improvement.

We have continued to invest and have made changes to the formulation of the current vaccine to make it more stable and easier to use, important elements impacting accessibility in low- and middle-income countries. The shelf life has been extended to 9 months and the vaccine can now be stored in a standard refrigerator for up to 31 days after being removed from our innovative thermal shipper.

But we know that global vaccination targets can be achieved, and people's rights to health fulfilled, only with support from *all* global health stakeholders, including vaccine manufacturers. Such partnership is of utmost importance to ensure country readiness and absorption of vaccines, as these are the access challenges requiring the most attention today.

Distributing these types of products rapidly and at national scale has no precedent in modern public health, and close coordination across all stakeholders is critical to the success of vaccination campaigns. Some of the country readiness challenges we are facing today include acceptance by the country's regulatory body, confirmation that the country can meet product handling requirements, the availability of sufficient ultra-cold-chain (UCC) and/or traditional cold chain capacity for both the vaccine and diluent, basic supplies such as syringes, and the development of a delivery strategy to reach target populations. Without cold chain support countries are not able to accept high volumes of vaccine that allow for robust vaccination campaigns. And without service delivery and sufficient workforce capacity, vaccines in country will not result in vaccinations.

These elements demonstrate that to achieve equitable access, it is not just increasing the volume of vaccines that will bring an end to the pandemic, but collaboratively strengthening

² Our current supply pathways include direct supply agreements with country governments, supply agreements with supranational organizations like COVAX and the European Union, partnerships with wealthy nations to donate doses to countries in need and humanitarian donations to vulnerable populations

Breakthroughs that change patients' lives[®]

pfizer.com

healthcare infrastructure, enhancing country readiness, and addressing landscape challenges in order to enable people to receive these vaccinations.

When travel bans triggered due to Omicron towards end-2021, we were on pace to ship 43 million doses to the 8 southern African countries on the travel ban lists. For 5 of the 8 countries, Pfizer was asked by their respective governments over the past several months to delay or pause shipments due to issues related to country readiness.

This shows why greater investment in readiness efforts in many lower income countries will still be necessary to ensure that vaccines shipped effectively reach populations. The COVAX Facility and its international health partners have played a key role to support country readiness for vaccines, and Pfizer is committed to providing our expertise and resources to strengthen healthcare systems where greater support may be needed.

Therefore, Pfizer is partnering with global health stakeholders, including COVAX, to analyze supply chain capabilities in low-income countries to understand where the private sector can lend expertise and support the delivery of any COVID-19 vaccine - including dry ice supply, transportation, and best practice sharing. As a few key examples:

- Pfizer and the UPS Foundation are committed to accelerating the equitable distribution of COVID-19 vaccinations. The UPS Foundation is donating freezers to countries that need assistance with building out their ultra-cold chain capacity, and Pfizer provides guidance and experience in product supply. Our partnership leverages innovation in the healthcare cold chain to truly move our world forward by safely, securely and quickly delivering highly sensitive, critically needed vaccines to areas where they are needed most.
- As part of a four-year [partnership with Zipline](#), Pfizer is supporting an innovative pilot initiative in Ghana, focused on delivering vaccines requiring cold-chain storage to hard-to-reach areas using drones. The initial success of the project suggests that the program could be quickly expanded to deliver doses of COVID-19 vaccines to remote regions across the world where Zipline operates.
- Pfizer has signed an MOU with Global Environment and Technology Foundation to collaborate with Project Last Mile. The partnership is focused on aligning the supply chain expertise and technical capabilities of Coca-Cola, a company whose supply chain is characterized as one of the widest reaching in the world, with technical expertise from Pfizer on vaccine handling, storage and administration in order to improve the availability of vaccines in developing countries, and, in particular, to those residing in and around the last mile of the medical supply chain in Africa.

We are also drawing on our lessons learned from the last two years to address existing challenges with vaccine delivery. For example, internally we are exploring new strategies to improve the global COVID-19 vaccine delivery system, from supply chain through distribution, and better country readiness challenges.

Addressing access complexities from trade & regulatory policies

Export restrictions, regulatory needs, and border measures have all had an impact in our ability to manufacture and distribute vaccines. As we bring additional partners into our supply chain, the risk that trade bottlenecks will delay vaccine distribution increases significantly. Export restrictions for COVID-19 vaccines created cost and uncertainty and introduced additional

Breakthroughs that change patients' lives[®]

[pfizer.com](https://www.pfizer.com)

access challenges for low and lower middle-income countries participating in the COVAX Facility.

Initiatives to reduce or eliminate export restrictions, today and in future, will be critical. The Trade and Health Initiative (TAHI) sponsored by over 50 WTO members is a welcome step in that direction. Similarly, a strong partnership between industry and regulatory agencies is helping to expedite the delivery of lifesaving medicines and vaccines to patients.

Pfizer has [worked](#) closely with the leaders of the World Trade Organization, World Health Organization, World Bank, and International Monetary Fund to identify very concrete steps that these organizations, in partnership with member governments, can take to address these challenges in the near term³. We are committed to continue supporting this endeavour.

To conclude, we recognize and are concerned by the complex evolution of the pandemic and how it continues to have severe impacts on individuals, families and communities. We continue to regularly evaluate the risks COVID-19 poses to people, particularly in the most vulnerable geographies, and among the most vulnerable groups of society, and adapt our response. We hope the details provided above give a sense of the many angles we are covering in our efforts to ensure equitable access and to fulfill our human rights responsibilities.

At the same time, we recognize that deep-seated challenges to achieve the right to health cannot be solved working alone, particularly during an unprecedented pandemic. For this reason, we continue to invest our time and resources working in partnership with governments, international organizations, patient organizations and local healthcare systems so that we can, together, tackle systemic challenges.

We are committed to continue evolving and improving our response to this pandemic where we can, and we strongly welcome the opportunity to engage with others, including your organization, to share challenges, lessons learned and to raise awareness of the need for robust collaborative solutions to improve equitable healthcare access globally. We hope you will consider our clarifications above as you finalize your report.

Let me reiterate that we remain fully focused on getting high-quality, safe and effective vaccines and medicines to patients all over the world as quickly as possible and to helping end this deadly pandemic.

Best regards,



³ See [global_race_infographic_e.pdf \(wto.org\)](#)

Baillie Gifford & Co
Calton Square, 1 Greenside Row, Edinburgh EH1 3AN
Tel. 44 (0)131 275 2000 Fax 44 (0)131 275 3999
www.bailliegifford.com

31 January 2022



Dear Mr Dummett,

Thank you for contacting us. We value further engagements with civil society organisations such as yours and appreciate the work that you are doing.

As a guide to our overall approach to investment stewardship, we would like to draw your attention to our previous letter (dated 10 September 2021). This letter also details our reasons for investing in companies, like Moderna and BioNTech, which are bringing innovative vaccines and treatments to the world. We would highlight that we invest in both companies not simply because they are attractive investments for our clients, but because we believe in supporting a new generation of companies that are tackling the world's biggest health challenges.

Have you engaged with your investees specifically addressing their actual and potential adverse impact on access to Covid-19 vaccines?

Regular engagement is an integral part of our investment and ownership responsibilities, and we have discussed a range of social matters with each company, especially related to the pandemic. Our clients trust us to oversee and manage their investments for the long term. Stewardship of their holdings is a core part of this commitment and we prefer to promote change through active ownership and direct engagement with management rather than public activism through the media in the first instance. We publicly disclose on our website all our voting decisions and company engagement on a quarterly basis.

Since our letter in September 2021, we have met Moderna several times to explore and discuss the role it is playing in the achievement of the [WHO's Strategy to Achieve Global Covid-19 Vaccination by mid-2022](#). We are encouraged by the steps Moderna is taking towards expanding equitable access to its vaccines, such as prioritising COVAX contracts and low- and middle-income countries (LMICs) contracts following manufacturing delays, and facilitating the redirection of doses from high-income countries for distribution by COVAX.

Almost 40% of BioNTech's vaccines have been delivered to LMICs. We met with BioNTech's Chair of the Supervisory Board and the Chief Strategy Officer in January and discussed how it is

A list of the partners' names is available at the above address. Authorized and regulated by the Financial Conduct Authority.

improving vaccine distribution in LMICs and advocated for the company to bring in greater diversity of talented professionals at a senior level to help with this mission.

We are also encouraged that both Moderna and BioNTech are developing manufacturing capabilities on the African continent to help improve access to current and future mRNA vaccines and treatments. This will be a major undertaking because vaccine production requires a significant long-term investment in distribution and infrastructure, the education, hiring and training of many people, and continual research and development. Baillie Gifford supports this long-term programme which will expand the biotechnology market in Africa, enable further independence of its pandemic preparedness capabilities, and ultimately improve health security across the continent.

Which measures have you taken to mitigate the risk and prevent harm?

We continue to engage with these companies on their approach to design, manufacture and distribute vaccines to help end the Covid-19 pandemic. In our meetings with Moderna, we have expressed support for the WHO's vaccine targets and reiterated that the company should continue working with relevant organisations to help achieve these. We have been assured that there will be more transparency and public announcements from Moderna about plans to expand vaccine access.

The current situation remains challenging and access to vaccines globally is an important goal. We continue to support companies in their efforts to achieve it. In the last year within our team, we have been joined by a former member of UNICEF. She has experience on the delivery of public health initiatives across LMICs at the strategic level. Her insight and experience are helping us to better engage with vaccine manufacturers and understand the challenges faced in making this happen more quickly. She is increasing our ability as investors to help guide companies, especially where we have significant ownership stakes.

I'd like to end by inviting you to ask us more questions and clarifications, if needed. We would like to use this opportunity to initiate a constructive dialogue between us and Amnesty International to explore how we can collaborate and work towards a common goal of health equality around the world.

With kind regards,



**AMNESTY INTERNATIONAL
EST UN MOUVEMENT
MONDIAL DE DÉFENSE DES
DROITS HUMAINS.
LORSQU'UNE INJUSTICE
TOUCHE UNE PERSONNE,
NOUS SOMMES TOUS ET
TOUTES CONCERNÉS.**

QUAND L'ARGENT DICTE LES DÉCISIONS

LA RÉPONSE DES ENTREPRISES PHARMACEUTIQUES A LA CRISE DES VACCINS ANTI-COVID

La mise au point rapide de vaccins efficaces contre le COVID-19 en 2020 a donné de l'espoir au monde aux heures les plus sombres de la pandémie mortelle qu'il traverse. Cependant, ce sont les pays riches qui ont massivement bénéficié de leur déploiement. Si les pays à revenu élevé ont accaparé les vaccins, les entreprises ont, elles aussi, joué un rôle décisif dans la restriction d'un accès équitable à un produit de santé vital. En septembre 2021, Amnesty International a publié le rapport intitulé *Une double dose d'inégalité : les laboratoires pharmaceutiques et la crise des vaccins contre le COVID-19*, qui évaluait la mesure dans laquelle l'industrie pharmaceutique restreignait l'accès équitable à ses vaccins vitaux anti-COVID.

Le présent rapport actualise cette évaluation de cinq grands fabricants de vaccins : AstraZeneca plc, BioNTech SE, Johnson & Johnson, Moderna Inc. et Pfizer. Il présente également pour la première fois une évaluation des deux plus grands fabricants chinois de vaccins : China National Pharmaceutical Group Co, Ltd. (Sinopharm) et Sinovac Biotech Ltd (Sinovac).

Le présent rapport conclut que l'accès aux vaccins anti-Covid-19 reste entravé et que les décisions commerciales des fabricants de vaccins créent des obstacles à la capacité des États à garantir un accès équitable pour toutes et tous. Tous les fabricants de vaccins évalués manquent, dans différentes mesures, à leurs responsabilités en matière de droits humains. Malheureusement, la pandémie de COVID-19 et l'insuffisance de la reddition des comptes de la part des compagnies pharmaceutiques ont mis au jour les déficiences de nos normes visant à garantir que les entreprises assument leurs responsabilités en matière de droits humains. Les fabricants de vaccins monopolisent la propriété intellectuelle et les connaissances et certains fournissent principalement les pays à revenu élevé, plaçant ainsi leurs intérêts économiques avant les personnes.